dossiers mondiaux

Les médias et la déontologie

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis • Avril 2001 Volume 6, Numéro 1

« Les journaux régionaux américains, qu'ils soient grands ou petits, racontent la vie quotidienne de notre pays, de notre peuple […] Pris collectivement, ces journaux ne racontent pas seulement l'histoire de la liberté américaine, ils incarnent cette histoire. »

Colin Powell, secrétaire d'Etat des Etats-Unis
Discours prononcé le 25 mars 2001 devant
l'American Newspaper Association

Note de la rédaction

Grâce à la liberté de la presse et à la liberté d'expression garanties par la Constitution des Etats-Unis, les médias américains échappent dans une large mesure à toute réglementation gouvernementale. Cela n'implique cependant pas l'absence de normes. Dans la présente revue, d'éminents experts examinent le rôle essentiel que joue la déontologie, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs fondamentales qui guident les activités des journalistes américains.

Aux Etats-Unis, la presse libre est à l'origine des informations sur lesquelles repose une société libre. Ce rôle crucial confère aux médias un pouvoir qui risque, s'ils l'utilisent à la légère, de compromettre cette liberté. Comment faisons-nous face à ce problème ?

Dans de nombreux pays, le gouvernement joue un rôle primordial dans la réglementation des médias. Aux Etats-Unis, notre solution consiste à compter sur les lois du marché, la concurrence, le sens des responsabilités et un ensemble très élaboré de mesures d'autodiscipline qui constituent ce que nous appelons la déontologie du journalisme.

La déontologie du journalisme représente un mécanisme grâce auquel les erreurs et les excès individuels sont corrigés sans compromettre le but ultime d'une presse libre : l'exercice d'un contrôle sur les centres du pouvoir pour assurer le maintien d'une société libre et éclairée.

La télévision et l'Internet ont fait naître de nouveaux problèmes qui, aux Etats-Unis, sont parfois résolus dans le cadre d'une réglementation gouvernementale, mais toujours dans le contexte des principes et protections de base garantis à une presse libre par la Constitution.

Les journalistes de tous les pays ont un rôle vital à jouer pour éduquer et éclairer le public. Mais étant donné l'évolution technologique et géographique du monde dans lequel ils exercent leur métier, des normes systématiques doivent guider leur travail. Ce n'est que de cette façon qu'ils serviront la société d'une manière à la fois constructive et conforme à la déontologie.

dossiers mondiaux
Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis
Avril 2001 Volume 6, Numéro 1

sommaire

Les médias et la déontologie

dossier

La portée du quatrième pouvoir 6
Le Premier Amendement à la Constitution, l'économie de marché et une prévention contre la réglementation définissent la liberté de la presse aux Etats-Unis.
Nicholas Johnson, professeur associé de droit à la faculté de droit de l'université de l'Iowa

le journalisme aux Etats-Unis

Les médias au service de la collectivité 10
Une nouvelle sorte de journalisme incite les gens à s'engager et à trouver des solutions aux problèmes de leur collectivité.
Jan Schaffer, directrice générale du Pew Center for Civic Journalism

Le journalisme d'investigation est nécessaire aux démocraties 15
Ce dernier est toujours l'une des plus importantes contributions de la presse à la démocratie, mais les journalistes qui s'y livrent doivent constamment évaluer l'éthique de leurs techniques.
Silvio Waisbord, auteur de « Watchdog Journalism in South America : News, Accountability, and Democracy »

La déontologie du journaliste : un champ de mines 19
Lors d'un reportage concernant les enfants de parents toxicomanes, une journaliste se trouve confrontée à un dilemme au plan éthique.
Tran Ha, journaliste au Poynter Institute

Comprendre les groupes de surveillance des médias 21
Les groupes qui surveillent les pratiques des journalistes sont souvent motivés par des valeurs et des visées personnelles qu'il faut évaluer afin de comprendre les critiques qu'ils émettent.
Virginia Whitehouse, professeur adjoint d'études en communications, Collège Whitworth, Spokane (Etat de Washington)

Le journalisme à l'ère de l'Internet 26
La rapidité et l'interactivité qui font l'attrait du journalisme en ligne peuvent parfois entraver la recherche de l'exactitude, de la pondération et de la clarté.
Bob Giles, directeur de Nieman Reports, *Nieman Foundation for Journalism, université Harvard*

Le journalisme à l'âge de l'argent 28
Un dilemme déontologique peut se poser aux journalistes qui couvrent une économie en pleine croissance, car ils peuvent être tentés de déformer leur reportage dans l'espoir de tirer profit de la hausse des marchés.
Diana Henriques, journaliste financière au New York Times

Les règles d'éthique et les médias 32
Deux éminents éthiciens évaluent les codes de déontologie soumis par trente-trois journaux des Etats-Unis.
Robert Steele et Jay Black

sources d'information

Bibliographie (en anglais) 37
Livres, documents et articles portant sur le journalisme

Sites Internet 39
Adresses internet d'organismes se vouant aux médias

dossiers mondiaux
Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis
ejglobal@usia.gov

Directrice de la publication . . . . . Judith Siegel
Rédacteur en chef . . . . . William Peters
Rédacteur en chef adjoint . . . . . Jim Fuller
Rédactrice . . . . . Charlene Porter
Version internet . . . . . Tim Brown
Rédacteurs adjoints . . . . . Carlos Aranaga
. . . . . Jenifer Bochner
. . . . . Melissa Cooper
. . . . . Kathleen Hug
. . . . . Cynthia LaCovey
. . . . . Paul Malamud
. . . . . Ellen Toomey
. . . . . Rosalie Targonski
Documentation . . . . . Joan Taylor
Conception graphique . . . . . Chloe Ellis
Assistante graphique . . . . . Sylvia Scott
Traduction . . . . . Service linguistique IIP/G/AF
Maquette française . . . . . Africa Regional Services, Paris
Conseil de rédaction . . . . . Howard Cincotta
. . . . . Judith Siegel
. . . . . Leonardo Williams

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts – *Perspectives économiques, Dossiers mondiaux, Démocratie et droits de l'homme, Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et La Société américaine* – ces revues présentent des déclarations sur la politique des Etats-Unis, des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné.

Toutes les revues sont publiées en anglais, en français, en portugais et en espagnol ; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe et en russe. Une nouvelle revue en anglais est publiée toutes les trois à six semaines. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites internet indiqués en hyperlien ; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des journaux à paraître, sont disponibles sur internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante :
http://usinfo. state.gov/journals/journals.htm#fr

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays ou bien à la rédaction :
Editor, Global Issues & Communications
Office of International Information Porgrams
IIP/T/GIC
U.S. Department of State
301 4th Street, SW
Washington, D.C. 20547
United States of America.
Courrier électronique : ejglobal@pd.state.gov

La portée du quatrième pouvoir

Nicholas Johnson
Professeur associé de droit à la faculté de droit de l'université de l'Iowa,
Auteur de *How to Talk Back to our Television Set*

La Constitution des Etats-Unis, l'économie de marché et une prévention contre la réglementation définissent la liberté de la presse aux Etats-Unis.

« Le Congrès ne fera aucune loi [...] qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse. » Premier amendement à la Constitution des Etats-Unis, 1791.

Ces paroles incorporent la liberté de la presse dans la Constitution des Etats-Unis, le document qui définit la structure du gouvernement et sert de base au droit américain.

En établissant le cadre du gouvernement américain, la Constitution assure un équilibre entre le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif (le président et le gouvernement), dotant chacun d'eux de pouvoirs séparés et distincts qui établissent un système de poids et contrepoids. Les Pères fondateurs de la nation américaine ont conçu avec soin cette structure gouvernementale pour créer un système dans lequel la répartition des attributions entre les divers pouvoirs contribuerait à sa stabilité.

Au tout début, de la république lorsque fut conçu ce système de poids et contrepoids, une presse audacieuse était déjà en place, une presse hardie et disparate qui dénonçait avec force l'autorité du roi d'Angleterre et entraîna les colonies américaines dans leur révolution contre l'empire britannique. Sa liberté étant protégée par la Déclaration des droits de 1791, la presse exerça une forte influence durant les premières décennies qui suivirent l'indépendance. La presse américaine est fréquemment qualifiée de quatrième pouvoir, ce qui sous-entend qu'elle a la même importance que les trois autres pouvoirs créés par la Constitution.

La législation

La prévention contre la réglementation de la presse dans la législation américaine peut être décrite en quelques paragraphes mais des volumes entiers ont été consacrés à la lutte parfois féroce et amère qui a été menée pour protéger la liberté de la presse et limiter les excès d'un journalisme irresponsable. Tout au long de cette lutte, un pouvoir judiciaire indépendant a joué un rôle indispensable dans la protection de la liberté de la presse.
Plusieurs procès décisifs ont posé des jalons pour établir le droit qu'a la presse de rechercher les informations et de publier des documents officiels ou des faits désobligeants sur des personnes en vue. C'est ainsi que la Cour suprême des Etats-Unis a pris le

parti de la presse et non du gouvernement en autorisant la publication de ce qu'on a appelé les « documents du Pentagone », autorisant les journaux américains à publier ces documents confidentiels sur la guerre du Viêt Nam qu'ils avaient obtenus officieusement, et cela en dépit des objections du gouvernement.

La Cour suprême a également statué que la presse devait bénéficier de la protection du premier amendement à la Constitution contre les lois sur la diffamation, de crainte que des procès et dommages-intérêts éventuels ne découragent les propriétaires de journaux de faire des reportages complets sur les affaires publiques. Pour remporter un procès en diffamation contre un journaliste, une personne en vue doit prouver une intention réelle de nuire que les tribunaux ont définie comme la conscience du fait que la déclaration publiée était fausse ou que l'auteur avait fait preuve « d'une indifférence totale à l'égard de la fausseté éventuelle de la déclaration en question ».

L'indépendance réelle des juges fédéraux américains a joué un rôle primordial dans l'évolution des protections juridiques dont jouit la presse. Les juges fédéraux sont nommés par le président et leur nomination est ratifiée par le Sénat. Ils exercent leurs fonctions à vie et sont délibérément tenus à l'abri des pressions extérieures des partis politiques ou des membres de l'exécutif ou du judiciaire. Leur traitement ne peut être réduit et leur destitution est pratiquement impossible.

En dehors de ces principes basés sur la Constitution, rares sont les lois qui régissent la pratique du journalisme. Le gouvernement américain ne délivre pas de licences aux journalistes, pas plus qu'il ne contrôle l'approvisionnement de la presse en papier journal ou en encre d'imprimerie. Les journalistes sont toutefois assujettis aux lois applicables à tous les citoyens. Comme toutes les entreprises et les particuliers, les journaux, les stations de radiodiffusion et les journalistes sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux taxes à l'achat. Ils doivent respecter les lois relatives à l'atteinte à la propriété et à la sécurité routière comme tous leurs concitoyens, quel que soit le zèle avec lequel ils tentent de traquer une nouvelle.

Le marché

L'économie joue un rôle primordial dans la présentation de l'information au public américain dans les journaux, à la radio, à la télévision et maintenant sur internet. Les médias sont des entreprises à but lucratif. Si les organisations sans but lucratif et celles qui défendent une cause se font largement entendre dans la presse américaine, les principales sources d'information du public – les grands journaux urbains, les hebdomadaires et les réseaux de télévision – ont, quant à elles, pour objectif de réaliser des bénéfices.

Les protections du premier amendement s'appliquent directement non pas aux journalistes qui recueillent les nouvelles mais aux propriétaires des médias qui diffusent les informations. Ces derniers peuvent décider de donner une liberté considérable à leurs journalistes et reporters. Ils peuvent juger cela souhaitable à la fois dans leur intérêt financier et dans celui du journalisme. Mais c'est une question de choix et non de législation. Les journalistes n'ont pas davantage le droit de voir leurs articles publiés que les lecteurs celui de faire paraître leurs lettres à la rédaction, pas plus qu'ils n'ont le droit d'acheter de l'espace dans les colonnes d'un journal pour faire valoir un point de vue que le propriétaire du journal a décidé de censurer.

La Cour suprême a décrété que la liberté de la parole conférée par le premier amendement comprenait le droit pour un propriétaire de journal de censurer la parole de tous les autres dans sa publication, et cela même s'il s'agit du seul journal, ou de la seule station de radio ou de télévision de la localité. En conséquence, les seules personnes qui ont un droit illimité de répandre leurs vues dans la presse en vertu du premier amendement sont les quelques personnes qui possèdent un organe de presse.

Toutefois, les médias sont empêchés de diffuser des articles reflétant exclusivement leurs préjuges et leur philosophie par les consommateurs américains qui sont capables de juger de l'impartialité et de l'exactitude des reportages disponibles sur le marché de l'information. Les gens clairvoyants ont tôt fait de dénoncer les préjugés et les erreurs qui apparaissent dans les journaux ou bulletins d'information. C'est pourquoi les propriétaires de médias qui tentent de fausser leurs reportages pour refléter leurs propres

préjugés risquent de perdre leur auditoire et si celui-ci disparaît, il en va de même des recettes procurées par les annonces publicitaires qui cherchaient à atteindre ce public.

Les journaux et certains réseaux de télévision avaient l'habitude de s'enorgueillir du mur qu'ils dressaient entre leurs services de publicité et leurs salles de rédaction. Certains affirment que ce mur est en train de s'effondrer. Cela vient en partie de la diminution du nombre des sociétés de presse résultant de la fusion d'un nombre croissant de médias divers. Les détracteurs de ces fusions craignent que les pertes financières encourues par les responsables des nouvelles ne soient plus perçues comme la compensation du prestige qu'elles procurent à la station. Aujourd'hui, les conseils d'administration peuvent considérer les nouvelles comme une simple source supplémentaire de profit qui contribue au chiffre d'affaires de la société et à la valeur de ses actions.

Réaliser un équilibre entre le journalisme de qualité et les résultats financiers est actuellement l'un des grands problèmes du journalisme américain. Lorsque des entreprises menacent d'intenter un procès à un journal pour les critiques contenues dans ses reportages ou de cesser de lui confier leurs annonces, le directeur ou le chef de la rédaction d'un journal doit décider s'il va publier un article provocant, même au risque de faire perdre des revenus à son journal ou de perdre son emploi. C'est pourquoi l'autocensure qui résulte de ce genre de dilemme est peut être la forme la plus courante de censure qui influence actuellement le contenu de la presse américaine.

Radiodiffusion et télévision

Les libertés garanties par le premier amendement s'appliquent non seulement à la presse écrite mais à la radio et à la télévision. Toutefois, pour avoir le droit d'utiliser les ondes publiques, les propriétaires de stations de radio et de télévision sont assujettis à une réglementation officielle qui n'est pas imposée à leurs collègues de la presse écrite. La Loi de 1927 sur la radio, première loi régissant la radiodiffusion, reflète les limites matérielles des bandes de fréquence. Il n'est pas permis à tout le monde de diffuser sur les ondes car les signaux se brouilleraient mutuellement et les auditeurs ne pourraient capter aucune émission.

Lorsque la politique nationale fut instaurée dans ce domaine, dans les années 1920 et 1930, les Etats-Unis, contrairement à la plupart des autres pays, ne choisirent pas de confier les stations à une agence gouvernementale ou à une société financée et gérée par le gouvernement, mais optèrent pour un régime hybride. L'équipement des stations serait entre les mains de propriétaires privés mais le droit de diffusion serait réglementé par le gouvernement et limité par une licence.

La Commission fédérale des télécommunications (Federal Communication Commission, ou FCC) établie en 1934 est l'organisme de réglementation responsable de la délivrance des licences de diffusion et chargé de veiller à ce que les titulaires de licences servent « les commodités, les intérêts et les besoins du public ». A l'origine, pour pouvoir obtenir cette licence, le propriétaire de station devait limiter la quantité de publicité qu'il diffusait et offrir à ses auditeurs un programme varié – contenant notamment une large dose de nouvelles et des émissions d'intérêt public. Mais en dehors de cela, il n'y avait pour ainsi dire aucune ingérence du gouvernement dans le contenu des programmes.

Au cours des trente dernières années, une tendance à la déréglementation des médias s'est manifestée. A l'heure actuelle, la FCC n'impose pratiquement aucune norme réelle concernant la qualité ou le contenu des programmes. Elle a supprimé une réglementation antérieure qui limitait le nombre de stations qu'un propriétaire pouvait posséder dans une ville donnée et les sociétés de radiodiffusion, qui ont remplacé la plupart des propriétaires individuels en tant que titulaires de licences, peuvent maintenant exploiter des centaines de stations de radio et de télévision.

Les critiques estiment que la réduction du nombre de titulaires de licences entraîne une moins grande diversité des programmes. Quand des sociétés achètent des chaînes de stations de radio, par exemple, elles ont tendance à homogénéiser leurs programmes et à moins cibler leurs émissions sur les auditoires locaux.

Comités de vigilance

Etant donné le rôle capital que joue un journalisme indépendant dans une société démocratique et du

fait de l'absence de régulateur permanent, le public, les groupes d'intérêt et les associations de journalistes déploient des efforts indépendants pour surveiller les médias et vérifier la qualité de leurs programmes. Aucun d'eux n'a évidemment le pouvoir de faire respecter ses desiderata, mais ils s'avèrent efficaces pour renforcer les principes d'équité, de véracité et d'exactitude des reportages.

De plus, un grand nombre de publications ont jugé utile de créer un poste d'ombudsman – un employé semi-indépendant auquel les lecteurs peuvent s'adresser pour se plaindre de la publication et de la qualité de ses reportages. L'ombudsman peut signaler ces plaintes et la façon dont le journal y a donné suite dans ses pages.

Peu d'institutions revêtent autant d'importance pour une société démocratique qu'une presse libre et indépendante. Une telle liberté exige que le public, les autorités et les organisations civiques soutiennent la véracité, l'équité et l'équilibre des reportages et qu'ils insistent pour que les médias respectent les principes sur lesquels repose leur pouvoir.

Ancien directeur de la Commission fédérale des télécommunications (FCC), M. Nicholas Johnson enseigne actuellement le droit en matière de télécommunications à la faculté de droit de l'université de l'Iowa située à Iowa City, Iowa. Son site sur internet : nicholasjohnson.org

le journalisme aux Etats-Unis

Les médias au service de la collectivité

Jan Schaffer

Directrice générale du Pew Center for Civic Journalism

L'auteur préconise une nouvelle sorte de journalisme – un journalisme qui aide les gens à surmonter leur sentiment d'impuissance et d'aliénation et les incite à passer à l'action, à s'engager et à considérer les problèmes de la collectivité comme leurs problèmes.

Le journalisme civique a fait bien du chemin dans les six années qui ont suivi la création du « Pew Center for Civic Journalism » (Centre Pew pour le journalisme civique). Il y a deux choses que nous savons maintenant :

1) Quand les médias font leur travail différemment, les citoyens font aussi le leur différemment.

2) Quand on sème l'innovation dans les salles de rédaction, on récolte de nouvelles idées.

Nous vivons à une époque où les journalistes et le public américains s'efforcent de parvenir à un consensus sur la définition du bon journalisme.

Il ne suffit plus que les journalistes eux-mêmes pensent faire du bon travail. S'ils veulent continuer à recevoir la protection de la Constitution et attirer lecteurs et téléspectateurs, ces derniers doivent estimer que le journalisme joue un rôle indispensable dans notre société démocratique.

Récemment, toutefois, des données inquiétantes ont montré que ce n'était pas le cas. Les enquêtes réalisées à l'échelle nationale font état d'une accumulation de ressentiment envers la presse américaine et ses méthodes. Arrogante, indifférente, partiale, manquant de précision et assoiffée de sensationnalisme, tels sont les termes que le public emploie pour décrire les médias.

On semble s'accorder à penser que la presse est endommagée. La grande question qui se pose est la suivante : les journalistes savent-ils comment la réparer ?

Le tirage des journaux est soit stagnant soit en baisse. Et bien que les gens lisent plus qu'auparavant, ils ne lisent pas les journaux. Et de moins en moins de gens regardent les informations à la télévision.

Une fondation internationale sans but lucratif, le « Freedom Forum », a récemment enquêté sur l'état du premier amendement à la Constitution. Elle a découvert que, dans l'ensemble, la presse tenait le premier amendement en plus haute estime que ne le

faisait le grand public.

- Plus de la moitié des personnes ayant répondu au sondage – 53 % – jugeaient que la presse avait trop de liberté, soit une augmentation de 15 % par rapport aux résultats d'un sondage similaire remontant à 1997.

- 45 % seulement des gens pensaient que les médias protégeaient la démocratie, contre 54 % en 1985, et 38 % estimaient qu'en fait, la presse nuisait à la démocratie.

- Quelque 65 % ont déclaré que les journaux ne devraient pas avoir le droit de publier en toute liberté.

- Un nombre troublant de personnes était d'avis que la presse ne devrait pas être autorisée à soutenir ou critiquer les candidats de partis politiques et qu'elle ne devrait ni utiliser des cameras cachées pour recueillir des informations ni publier des secrets d'Etat.

Que pouvons-nous faire ?

Ce sont là des nouvelles inquiétantes pour un journaliste. J'aimerais croire qu'elles le sont aussi pour le public.

Comment pouvons-nous remédier à cette situation ? Une chose que nous faisons, au Centre Pew, c'est d'essayer d'aller au-delà d'un simple diagnostic du problème ; en réalité nous proposons des remèdes. Certes, de nombreux journalistes sont plus à leur aise avec les diagnostics qu'avec les remèdes, mais les résultats de l'enquête montrent de façon convaincante que même les directeurs de journaux chevronnés commencent à dire : « ça suffit ». Cependant, avant de pouvoir remédier à la situation, nous devons découvrir ce que nous cherchons à accomplir. Quel rôle devons-nous jouer pour servir la collectivité ?

Dans le passé, les journalistes, en particulier ceux de la presse locale et régionale, étaient souvent qualifiés de « petits toutous », marionnettes sous la coupe de directeurs qui cherchaient à se présenter comme des bienfaiteurs de la collectivité et à attirer l'argent des annonceurs.

Aujourd'hui, c'est plutôt à la « meute de loups » qu'on pense lorsqu'on se rappelle certains reportages faits sous la présidence de Bill Clinton et le spectacle des photojournalistes cachés dans les buissons entourant la propriété de la famille Kennedy, après la mort de John Kennedy Junior.

Il y a aussi le rôle de « chien de garde » dont parlent tant les journalistes. C'est un rôle qui est encore apprécié par la collectivité. Mais le public a de plus en plus d'appréhension à ce sujet et les journalistes eux-mêmes reconnaissent que, bien souvent, la presse ne se contente pas de simples reportages mais suscite la polémique, en particulier lorsqu'elle enquête sur le comportement personnel et l'éthique de personnalités en vue.

Certaines des études les plus récentes montrent que la presse accorde davantage d'importance que le public à son rôle de chien de garde. Seulement 10 % des médias pensent que leurs critiques des dirigeants politiques empêchent ceux-ci de faire leur travail, alors que 31 % du public pensent le contraire.

Actuellement, certains nouveaux modèles sont mis à l'épreuve. L'un deux est celui de « guide ». Peut-il exister un type de journalisme qui non seulement donne aux gens des nouvelles et des informations, mais les aide à faire leur travail de citoyen, un journalisme qui ne se contente pas d'accorder son attention à la question civique choquante du jour, mais qui incite les gens à passer à l'action, à s'engager, à penser que c'est à eux qu'il appartient de résoudre les problèmes, un journalisme qui considère les gens non pas comme des spectateurs, mais comme des participants ?

C'est dans ce domaine que le journalisme civique a encouragé de nombreuses expériences. Il ne conseille pas à la presse de renoncer à son rôle de chien de garde mais y ajoute au contraire d'autres responsabilités.

Le Centre Pew pour le journalisme civique

Lorsque les responsables des « Pew Charitable Trusts » (sociétés Pew à but non lucratif) décidèrent de créer le Pew Center for Civic Journalism, ils mirent l'accent non pas sur le journalisme, mais sur l'engagement civique. La démocratie, craignaient-ils,

était compromise, les citoyens ne votaient pas, ils ne se portaient pas volontaires et ne participaient pas activement à la vie de la collectivité ; ils redoutaient que les gens ne prennent pas suffisamment d'initiatives pour s'attaquer aux problèmes de la société.

Ils se demandaient si le journalisme n'était pas en partie responsable de cet état de chose. Les médias traitaient-ils les gens dont ils parlaient dans leurs articles comme les témoins passifs de quelque spectacle civique plutôt que comme des participants actifs à une société autonome ?

Ils avancèrent une simple hypothèse : si les journalistes faisaient leur travail différemment, les citoyens en feraient-ils autant ? Pourrait-on se livrer à quelques expériences dans nos salles de rédaction pour voir s'il pouvait exister différents modèles, des modèles qui resteraient fidèles aux valeurs fondamentales du journalisme – exactitude, objectivité, indépendance, équité – mais qui seraient également utiles à la société ?

Le journalisme civique est maintenant un terme général appliqué aux efforts que déploient les directeurs de journaux pour tenter de faire leur travail de façon à aider le public à surmonter son sentiment d'impuissance et d'aliénation. Il vise à éduquer les citoyens sur les problèmes de la collectivité et sur l'actualité pour leur permettre de prendre des décisions empreintes de civisme, prendre part au dialogue et aux actions civiques, et s'acquitter des responsabilités générales qui leur incombent dans une démocratie.
Les journalistes qui se spécialisent dans ce genre de reportages pensent qu'il leur est possible d'inciter les gens à penser et même à agir, au lieu de les encourager à se comporter en simples spectateurs.

Je tiens cependant à préciser que ces journalistes ne souhaitent pas dire aux lecteurs et aux téléspectateurs comment penser ou agir. Ils se contentent de créer une zone neutre de capacité d'intervention, d'armer les citoyens d'informations et parfois de méthodes qui leur permettront d'assumer certaines responsabilités et de leur proposer des idées ou des solutions pour résoudre un problème.

Ils pensent que l'on peut être guide sans renoncer à son rôle de chien de garde. Et ils sont ravis d'abandonner leur rôle de loup.

Il s'agit, selon les points de vue, soit d'un retour aux principes fondamentaux du bon journalisme soit d'une nouvelle façon révolutionnaire de couvrir l'actualité. Je pense, pour ma part, que ce n'est pas seulement du bon journalisme, du moins pas le genre de journalisme que j'ai pratiqué pendant 22 ans au « Philadelphia Inquirer ».

C'est une forme de journalisme qui utilise tous les outils du bon journalisme, mais ne craint pas de se mêler à la collectivité en étant à l'écoute des gens, en les incitant à l'action, en aidant la collectivité à acquérir des moyens d'action. Et il n'a pas peur de dire : si le journalisme à l'ancienne ne marche pas, réinventons-le.

Qu'est-ce qui constitue une nouvelle ?

Les journalistes spécialisés dans les reportages touchant les questions civiques essaient de travailler différemment, redéfinissant la notion de nouvelles. Pour la plupart des journalistes, le mot nouvelle égale conflit : titulaire d'un poste contre rival, gagnant contre perdant, arguments pour et contre.

Le journalisme civique cherche à élargir cette définition, à aller au-delà de la simple couverture d'un événement, d'une réunion ou d'une controverse. Il s'efforce de transmettre des connaissances au lieu de se borner à relater des faits. Il s'efforce de couvrir le consensus aussi bien que les conflits, les succès comme les échecs, avec des articles qui pourront aider d'autres collectivités à faire face à des problèmes difficiles.

Le journalisme civique essaie de proposer de nouvelles formules de reportage mieux adaptées aux nouveaux modèles de gouvernement. Nombre de gouvernements locaux abandonnent le modèle « gagnant contre perdant » pour résoudre les problèmes locaux, au profit d'une approche basée davantage sur le consensus et dans laquelle tout le monde est gagnant.

Comment peut-on équiper le journalisme pour y parvenir ? Nous faisons du bon travail quand il s'agit de couvrir un conflit, de traquer les gens et de compter les points des gagnants et des perdants. Mais, si vous envoyez un reporter couvrir une

réunion dont les participants sont tous d'accord sur un point, il y a de grandes chances pour qu'il rentre à son journal en annonçant à son patron qu'il ne s'est rien passé, qu'il n'y a pas matière à un article.

Les reporters de la vie communautaire s'intéressent aux cas dans lesquels les responsables de la collectivité sont d'accord comme à ceux dans lesquels ils sont en désaccord. C'est quelque chose de nouveau.

L'une des expériences les plus ambitieuses du Centre Pew a été faite en 1999 à Spokane (Etat de Washington) lorsqu'un journal local, le « Spokesman-Review », a utilisé les outils du journalisme civique pour parler des moments clés de la vie des jeunes, ceux qui déterminent s'ils réussiront dans l'existence et, éventuellement, s'ils risquent de finir en prison. Ils ont fait des constatations intéressantes. Ainsi, c'est le jour où il entrera en quatrième année d'enseignement primaire qu'on saura si un enfant aimera les études ou pas. C'est le jour où il entrera en seconde année de collège qui déterminera si ses camarades le considéreront comme un exclu ou s'il aura droit à leur respect.

L'objectif était non seulement de couvrir le sujet mais de découvrir les possibilités d'intervention éventuelle des services sociaux locaux. Il s'agit là d'une définition très différente des nouvelles.

Le journalisme civique a pour but de reformuler le contenu des articles de façon à le rendre plus pertinent pour le lecteur.

En Californie, l'« Orange County Register » a expérimenté une nouvelle technique lors d'un reportage sur les enfants pauvres qui vivent dans des motels aménagés pour les indigents situés littéralement en face du parc de Disneyland. L'article revêtait la forme d'un dialogue avec les enfants en question.

La réaction de la collectivité a été extraordinaire. Cette expérience a permis de recueillir 200 000 dollars de dons, 50 tonnes de produits alimentaires et 8 000 jouets. En outre, des volontaires ont consacré des milliers d'heures aux « enfants des motels ». Le comté a affecté un million de dollars à un programme de construction de logements qui permettront aux familles de quitter les motels. Un organisme sans but lucratif a lancé une campagne de 5 millions de dollars pour le traitement des parents toxicomanes logés dans les motels.

La journaliste Laura Saari a dit par la suite que ce qui l'avait le plus étonnée, c'était la façon dont tous les gens s'étaient mobilisés pour trouver une solution. « Une histoire semblable, présentée de façon classique, aurait montré les agences gouvernementales sur la défensive. Mais grâce à la façon dont l'article a été écrit, personne ne s'est senti blâmé. Si bien qu'au lieu de perdre de l'énergie à se défendre, les gens se sont mis au travail », a-t-elle expliqué.

Le journalisme civique vise à redéfinir l'équilibre.

Les journalistes présentent les deux côtés d'une question et pensent qu'ainsi leur article est équitable et équilibré. Mais les journalistes qui écrivent sur les questions à caractère civique préfèrent le terme bipolaire au terme équilibré pour qualifier un reportage. L'équilibre se situe au milieu, pas aux extrémités. Ces journalistes veillent à ce que tous les gens affectés par une question aient la parole, et non pas uniquement les défenseurs des points de vue extrêmes qui leur envoient leurs communiqués de presse. Ils ne craignent pas non plus de parler de sujets équivoques alors même que les gens en sont encore à l'élaboration de leur position.

Enfin, le journalisme civique vise à fournir aux gens des possibilités d'intervention afin de les amener à agir, et encourager l'interactivité entre les journalistes et les citoyens. Il cherche à créer un dialogue avec les lecteurs, au lieu de se borner à transmettre les informations en sens unique et à inonder le public de données, comme cela se passe si souvent dans le journalisme traditionnel.

Cette interaction peut se produire dans les pages des journaux, sur les ondes, dans le cyberespace et parfois même dans l'espace réel, lors de forums et de réunions des habitants d'une localité. Au cours d'un reportage sur le ramassage scolaire, par exemple, le « Charlotte Observer » (Caroline du Nord) s'est rendu compte que certaines de ses meilleures idées provenaient du courrier électronique adressé par ses lecteurs.

En 1999, le Centre Pew a financé un programme de la radio non commerciale du New Hampshire (New Hampshire Public Radio, NHPR) permettant le calcul en ligne d'un impôt. Les habitants du New

Hampshire ne paient pas d'impôt sur le revenu, mais les tribunaux de cet Etat avaient ordonné l'établissement d'un impôt spécial pour financer les écoles publiques.

Le site de NHPR sur internet donnait des renseignements sur les écoles, faisait place aux discussions et affichait un dispositif astucieux qui permettait aux gens d'enter dans l'ordinateur la valeur de leur logement, leur revenu et le nom de la localité dans laquelle ils vivaient de façon à calculer ce que trois formules différentes de réforme fiscale leur coûteraient.

Il s'agissait là d'un journalisme très particulier, sur mesure, individualisé et utile, qui donnait aux gens la possibilité de jouer un rôle dans le choix d'une mesure publique. Le Centre Pew a récemment fourni des fonds à la NHPR pour la mise au point d'un programme permettant d'estimer les factures de gaz et d'électricité, afin de mieux faire comprendre au public le problème de la déréglementation des services de distribution.

Conclusions

Quel est le bilan du journalisme civique ?

Pour la collectivité :

- Nous voyons un journalisme de qualité qui améliore aussi la capacité d'une collectivité de résoudre ses problèmes.

- Nous voyons que si vous donnez aux lecteurs les moyens d'agir, ils passent à l'action.

- Des recherches ont montré que les efforts du journalisme civique ont sensiblement accru les connaissances des lecteurs sur des sujets donnés.
- Nous constatons que les efforts du journalisme civique ont influencé de façon positive l'idée que les gens se faisaient des médias.

- Nous avons vu d'autres associations communautaires (des cercles d'étude et des comités d'action, par exemple) adopter le modèle d'engagement civique né de la participation des organes de presse aux initiatives du journalisme civique.

- Et nous commençons à voir des gens qui n'avaient jamais songé à briguer un poste électif décider de le faire après avoir participé à une initiative du journalisme civique.

Pour le journalisme :

- Nous voyons des reportages en profondeur qui sont jugés plus authentiques par la collectivité que ceux dans lesquels le journaliste se contente d'exposer les points de vue des deux camps.

- Nous voyons les journalistes redécouvrir leur communauté et se débarrasser de vieux stéréotypes.

- Nous assistons à toutes sortes d'innovations dans les salles de rédaction : de nouvelles pages, de nouveaux emplois, de nouveaux critères, de nouvelles définitions de leur mission, un nouveau vocabulaire. Au « Virginian Pilot de Norfolk », les journalistes affectés dans la capitale, Richmond (Virginie), ont pour mission de couvrir le gouvernement de l'Etat et les élections « en tant qu'exercice visant la recherche de solutions aux problèmes à caractère civique ».

- Enfin, le journalisme civique crée un climat qui permet aux directeurs de journaux de prendre de nouveaux risques.

Je ne crois pas que le journalisme civique a toutes les réponses aux problèmes des médias. Mais il peut du moins s'attribuer le mérite d'avoir trouvé certains remèdes. Et, paraphrasant le conseil que donnait saint Paul dans l'une de ses épîtres, nous pensons qu'il nous faut tout essayer et retenir tout ce qui est bon.

Le Centre Pew encourage les expériences du journalisme civique qui permettent aux organes de presse de concevoir et d'améliorer leurs reportages pour inciter les gens à prendre part à la vie de la collectivité.

Le journalisme d'investigation est nécessaire aux démocraties

Silvio Waisbord
Auteur de *Watchdog Journalism in South America : News, Accountability, and Democracy*

Bien que certaines entreprises de presse hésitent, devant les pressions de nature commerciale et le risque de poursuites judiciaires coûteuses, à pratiquer le journalisme d'investigation, ce dernier reste une force importante aux Etats-Unis et en Amérique latine et constitue l'une des plus grandes contributions apportées par la presse à la démocratie.

Dans les années 1970, la presse a joué un rôle essentiel en révélant ce qui est devenu le plus grand scandale politique des Etats-Unis de la période suivant la Deuxième Guerre mondiale. Des journalistes de Washington, attentifs aux indices laissés lors d'un vulgaire cambriolage commis dans les bureaux de l'immeuble Watergate, ont remonté une piste qui les a menés jusqu'à la Maison-Blanche. Leur reportage a été suivi par des enquêtes du Congrès, qui ont abouti à la démission du président Richard Nixon.

Le comportement de la presse durant cette période a été présenté comme l'image de ce que le journalisme a de meilleur à offrir à la démocratie : veiller à ce que les autorités soient tenues responsables de leurs actes. La tendance s'est installée dans les salles de rédaction américaines et, dans les années qui ont suivi, la profession a bénéficié d'une grande crédibilité. On a enregistré durant la même période une augmentation notable des inscriptions dans les écoles de journalisme.

Toutefois, près de trois décennies plus tard, la situation a changé. Le journalisme d'investigation n'est plus, semble-t-il, l'étoile la plus brillante qui scintille au firmament de l'information américaine. Si le ton de la presse dénotait l'autosatisfaction durant les années qui ont suivi le scandale de Watergate, l'état du journalisme aux Etats-Unis suscite aujourd'hui des propos pessimistes. Beaucoup d'observateurs ont fait remarquer que le nombre accru de médias détenus par un seul propriétaire et la tendance au sensationnalisme sapent la vigueur nécessaire au journalisme d'enquête. Les pressions de nature commerciale ont également un effet dissuasif : le journalisme d'investigation exige du temps et des ressources humaines et financières substantielles, ce qui est difficile à concilier avec la réalisation des bénéfices prévus et la maîtrise des coûts de production. Par ailleurs, les entreprises de presse hésitent à appuyer les enquêtes de leurs journalistes devant les risques de poursuites judiciaires coûteuses auxquels celles-ci les exposent.

En dépit de ces facteurs, il y a eu une abondance de reportages-témoignages au cours des dix dernières années. Les plus grands journaux des Etats-Unis ont publié des articles pour révéler la corruption, les injustices et la mauvaises gestion de l'environnement. Les journaux télévisés locaux et nationaux ont fréquemment produit des reportages portant sur divers types de fraudes contre le consommateur, dans des domaines tels que les soins de santé, les services sociaux et le crédit hypothécaire.

Qu'est-ce que le journalisme d'investigation ?

Cette forme de journalisme se caractérise par son objectif, qui est de dénoncer les abus et les atteintes à l'intérêt public. Les informations publiées sont le fruit de la recherche des journalistes plutôt que celui de fuites et de renseignements communiqués aux organes de presse.

Elle était jadis le fait de reporters solitaires agissant de leur propre chef avec un appui limité, voire nul, de la part des organisations de presse. Toutefois, des exemples récents font ressortir l'importance fondamentale du travail en équipe. La production d'articles bien documentés et exhaustifs exige des compétences diverses. Reporters, rédacteurs, juristes, analystes en statistiques, bibliothécaires et chercheurs doivent œuvrer de concert. Il est essentiel de connaître les lois relatives à l'accès aux informations publiques pour savoir quels renseignements peuvent être disponibles dans le cadre de la législation sur la « liberté de l'information » et quels problèmes juridiques risquent de survenir lors de la publication de documents incriminants. Les nouvelles technologies sont d'une grande utilité pour les journalistes. Elles leur permettent de se familiariser en profondeur avec les divers sujets à traiter dans toute leur complexité et, grâce à l'informatisation des dossiers gouvernementaux et à la présence d'une foule d'informations en ligne, leur offrent aujourd'hui le recours au reportage assisté par ordinateur.

Démocratie et journalisme d'investigation

Le journalisme d'investigation doit son importance au fait qu'il peut contribuer à la gestion démocratique des affaires publiques. Il s'inscrit en cela dans le cadre d'une presse considérée comme le « quatrième pouvoir », à savoir d'une presse ayant pour fonction de veiller à ce que les autorités gouvernementales soient tenues responsables de leurs actes en publiant des informations sur les questions d'intérêt public, même si c'est pour révéler des abus ou des crimes commis par ces autorités. De ce point de vue, le journalisme d'investigation est l'un des instruments les plus importants de la presse, par lequel celle-ci contribue à la démocratie. Il relève de la logique des freins et contrepoids des systèmes démocratiques en ce qu'il constitue un mécanisme utile qui permet de surveiller le fonctionnement des institutions démocratiques au sens le plus large du terme, c'est-à-dire les entités gouvernementales, les organisations civiques et les sociétés cotées en bourse.

La place centrale occupée par les médias dans les démocraties contemporaines sensibilise les élites politiques aux nouvelles, en particulier aux « mauvaises » nouvelles qui suscitent souvent des émotions au sein du public. La publication d'informations concernant les irrégularités politiques et économiques peut inciter le parlement et les autorités judiciaires à enquêter.

Lorsque les institutions gouvernementales s'abstiennent de mener des enquêtes, ou que la conduite d'investigations se heurte à des problèmes ou éveille des soupçons, la presse peut les amener à faire face à leurs obligations de reddition de comptes. Après la publication dans la presse de rapports faisant état de dysfonctionnements, de malhonnêtetés et de malversations au sein des instances gouvernementales ou de la société, les journalistes peuvent examiner dans quelle mesure ces institutions s'acquittent de leur mandat constitutionnel de gouverner de manière responsable. En tout état de cause, le journalisme d'investigation a le pouvoir d'influencer les questions brûlantes figurant à l'actualité, en rappelant aux citoyens et aux élites politiques l'existence de certains problèmes. Rien ne garantit, toutefois, qu'une attention soutenue de la presse aboutira à des interventions des organes parlementaires ou judiciaires sous forme d'enquêtes et d'éventuelles poursuites des auteurs de délits.

Le journalisme d'investigation appuie également la démocratie en contribuant à l'information de la population. L'information est une ressource essentielle qui confère à un public vigilant le pouvoir de tenir le gouvernement responsable de ses actes, pouvoir qui se manifeste par le vote et la participation. Avec l'avènement, dans les démocraties contemporaines, d'une vie politique axée sur les médias, celles-ci ont éclipsé les autres institutions sociales en tant que principale source d'information sur les questions et les processus qui affectent la vie des citoyens.

L'accès public

L'accès aux archives publiques et les lois qui imposent que la conduite des affaires publiques se fasse au grand jour sont indispensables aux travaux du journaliste enquêteur. Lorsqu'une censure préalable ou des lois sur la diffamation apparaissent à l'horizon, les organisations de presse se montrent peu disposées à attaquer des sujets controversés en raison des procès coûteux qui peuvent en résulter. Certaines conditions doivent donc être réalisées, dans les régimes démocratiques, pour que le journalisme

d'investigation puisse se pratiquer et fournir des informations diverses et complètes.

L'éthique du journalisme d'investigation

Les équipes de journalistes enquêteurs travaillent toutes dans des circonstances différentes, ce qui présente des difficultés pour l'établissement d'un code d'éthique polyvalent ; toutefois, certaines normes sont aujourd'hui généralement acceptées. Les implications légales des actions des journalistes, elles, sont, et de loin, plus nettes que les questions d'éthique : si la loi approuve ces actions, elles sont licites ; si elle ne les approuve pas, elles sont illicites. L'éthique, en revanche, traite de la distinction entre ce qui est juste et injuste, en appliquant certains principes philosophiques pour justifier une ligne de conduite donnée. Toute décision peut être considérée comme éthique, suivant le cadre auquel on se réfère et suivant les valeurs auxquelles ce cadre accorde la priorité. Les journalistes et les rédacteurs doivent déterminer à qui bénéficieront les résultats de leurs reportages.

Si le journalisme est conçu en tant que mécanisme de responsabilité dans un contexte démocratique, la question qu'il faut se poser est celle de savoir si le public bénéficiera des enquêtes de la presse. Quels intérêts le journalisme d'investigation sert-il en publiant certains rapports ? La presse s'acquitte-t-elle de ses responsabilités sociales en révélant les abus ? Quels seront les intérêts touchés pas ces reportages ? Quels sont les droits auxquels il sera porté atteinte ? Le sujet traité relève-t-il vraiment de l'intérêt du public, ou le droit à la vie privée individuelle sera-t-il violé alors que nulle question d'intérêt public essentielle n'est en jeu ?

La plupart des débats sur l'éthique dans le journalisme d'investigation ont été axés sur la méthodologie, à savoir sur la question de savoir si toutes les méthodes sont bonnes pour révéler les abus et les délits. Le mensonge est-il légitime lorsque les journalistes cherchent à révéler la vérité ? Toutes les méthodes sont-elles justifiables quelles que soient les conditions de travail et les difficultés que présente l'obtention de l'information ? Les reporters de télévision peuvent-ils utiliser des caméras dissimulées pour appuyer son article ? Les journalistes peuvent-ils adopter une fausse identité pour obtenir accès à l'information ?

Sur ce point, un facteur important dont il convient de tenir compte est que le public semble moins disposé que les journalistes à considérer que tous les moyens sont bons pour révéler les abus et les délits. D'après les sondages, le public réprouve les atteintes à la vie privée, quelles que soient les dimensions publiques des faits publiés. Cette attitude du public est particulièrement révélatrice en une époque où, dans de nombreux pays, la crédibilité de la presse est faible. La presse doit être digne de confiance aux yeux du public : c'est là son capital le plus important. Or, trop souvent, ses actions viennent encore diminuer sa crédibilité. Il faut tenir compte de l'opinion des citoyens qui estiment généralement que les journalistes sont prêts à tout pour pouvoir publier un article. Les exposés qui reposent sur des méthodes douteuses pour l'obtention des informations peuvent avoir pour effet de réduire la légitimité de la presse et le respect du public pour les reportages et les journalistes.

Les questions éthiques ne sont pas limitées aux méthodes. La corruption est également une autre question importante dans le journalisme d'investigation. Elle inclut diverses pratiques allant, de la part des journalistes, de l'acceptation de pots de vin à la suppression de l'information ou au paiement des sources pour l'obtention des informations. Le dommage causé aux particuliers qui peut résulter des révélations faites par les journalistes doit également être pris en considération. Les questions relatives au respect de la vie privée se placent au premier plan des préoccupations, car les activités du journalisme d'investigation se situent souvent à la frontière étroite du droit individuel à la vie privée et du droit du public à connaître la vérité. Il est généralement considéré que la protection de la vie privée s'applique de manière différente aux personnalités publiques et aux communs des mortels.

Il n'existe pas de réponses faciles, toutes faites, aux questions d'éthique. Les codes de déontologie, malgré certains mérites, n'offrent pas de solutions claires et simples applicables dans tous les cas. La plupart des analystes conviennent de ce que les journalistes doivent rester sensibles aux questions telles que l'équité, l'impartialité et l'exactitude. Les reporters doivent constamment se poser des questions

d'éthique aux divers stades de leurs enquêtes et être prêts à justifier leurs décisions auprès de leurs rédacteurs, de leurs collègues et du grand public. Ils doivent être sensibles aux intérêts mis en cause et agir dans le respect des normes de leur profession.

Le reportage-enquête en Amérique latine

L'Amérique latine contemporaine offre de nombreux exemples qui montrent combien la démocratie a besoin du journalisme d'investigation et comment celui-ci contribue à une façon de gouverner démocratique. Sans aucune exception, cette forme de journalisme a gagné en force dans tous les pays de la région où la démocratie a progressé au cours des dernières deux décennies. Pratiqué précédemment uniquement dans les publications partisanes et marginales, il a désormais droit de cité dans la grande presse. Nombre de raisons expliquent ce phénomène, en particulier le renforcement des régimes démocratiques, l'importante transformation intervenue dans l'économie des médias, l'existence de publications résolues à révéler des abus spécifiques et les affrontements entre certains organismes de presse et certains gouvernements.

Comme dans d'autres régions du monde, la principale valeur du journalisme d'investigation pour les démocraties d'Amérique latine est qu'il contribue à responsabiliser les instances politiques. Ceci est particulièrement important, vu que la faiblesse des mécanismes sous-tendant la responsabilité a été identifiée comme l'un des problèmes les plus graves auxquels se heurtent les démocraties de la région. La léthargie et l'inefficacité des institutions et leur insensibilité aux besoins légitimes du public ont souvent été citées comme des faiblesses majeures. L'existence d'organisations de presse résolues à pratiquer le journalisme d'investigation revêt de ce fait une importance primordiale. Même lorsque les autres institutions n'ont pas donné de suite aux exposés de la presse ou se sont abstenues d'enquêter sur les faits, la presse a su maintenir ses allégations concernant les conduites contraires à la loi et à l'éthique, et dans certains cas, a fini par forcer les corps législatifs et judiciaires à passer à l'action.

Le journalisme d'investigation a un pouvoir sans égal pour lier de hauts fonctionnaires à certains crimes ; cependant, il peut aussi induire le public en erreur quant à l'importance des abus qu'il dénonce. C'est une arme à double tranchant : les reportages sur les abus attirent l'attention du public sur des délits et crimes présumés, mais ils peuvent mener à des jugements hâtifs sur la responsabilité des personnes et priver celles-ci des garanties constitutionnelles en place et du bénéfice des voies de droit régulières. La déontologie est, ici encore, d'une importance majeure car, à l'évidence, des accusations sans fondement lancées par la presse peuvent porter préjudice à la réputation de particuliers ou d'institutions.

La corruption gouvernementale constitue le domaine privilégié sur lequel se concentre le journalisme d'investigation dans les démocraties d'Amérique latine. D'autres sujets (tels que la vénalité du monde des affaires et les pratiques illicites du travail) ont beaucoup moins retenu l'attention. De nombreux sondages indiquent que la corruption figure constamment parmi les trois premières préoccupations de la population dans toute la région et l'on peut y voir un effet du journalisme d'investigation et de l'attention qu'il accorde aux abus commis par les instances gouvernementales.

Le cas de l'Amérique latine suggère donc que l'existence du journalisme d'investigation est importante en soi. L'ampleur et l'équilibre des investigations ont également leur importance. La presse oriente l'attention des citoyens et des législateurs sur certaines questions spécifiques, attention que méritent de multiples domaines sociaux et gouvernementaux dans les démocraties contemporaines. Le journalisme d'investigation atteint son maximum d'efficacité lorsqu'il jette ses filets sur un large éventail de sujets.

Silvio Waisbord est professeur adjoint au département de journalisme et des médias de masse à l'université Rutgers, université d'Etat du New Jersey.

La déontologie du journaliste : un champ de mines

Tran Ha
Journaliste au Poynter Institute

Une journaliste découvre des enfants maltraités mais s'attire des critiques, sur le plan de la morale professionnelle, pour ne pas avoir agi rapidement pour améliorer leur sort.

Le sujet du reportage était la vie des enfants de parents toxicomanes et alcooliques et son objectif d'utiliser l'expérience de plusieurs de ces enfants pour attirer l'attention sur un problème national.

Durant son enquête, la journaliste découvre que ces enfants sont laissés à l'abandon, sous-alimentés et maltraités. Qu'auriez-vous fait à sa place ?

C'est à un tel scénario que pensaient des journalistes participant à un débat sur la déontologie organisé par l'Institut Poynter, école de journalisme sans but lucratif. Un reportage intitulé « Les orphelins de la dépendance », consacré à des enfants de parents toxicomanes et alcooliques, avait été publié en deux parties dans le Los Angeles Times il y a plus de deux ans, et avait soulevé aux Etats-Unis des questions de déontologie avec ses descriptions bouleversantes des conditions d'existence des enfants en question.

L'une des préoccupations exprimées durant le débat a été la question de savoir si ces enfants avaient été laissés dans une situation dangereuse beaucoup plus longtemps qu'ils n'auraient dû l'être.

La journaliste, Sonia Nazario, spécialiste des questions urbaines, avait consacré cinq mois à son enquête, puis deux mois à la rédaction de son reportage. Qu'aurait-on pu faire pendant tout ce temps pour remédier au mieux au mal causé à ces enfants ?

Pour Terence Oliver, directeur artistique de l'« Akron Beacon Journal », Sonia Nazario n'aurait pas dû consacrer autant de mois à la seule observation de ces enfants.

« Je pense que le thème de son enquête était puissant dès le départ. De combien de munitions avait-on besoin ? »

Père adoptif d'un enfant qui s'était trouvé dans la même situation que les sujets du reportage, Terence Oliver n'ignore rien des blessures physiques et morales résultant de l'abandon et des mauvais traitements.

D'autres journalistes se sont inquiétés comme lui du temps qui s'était écoulé jusqu'à la publication du reportage.

« Je pense qu'il s'agit d'un excellent reportage, a dit Mike Wendland, membre de l'Institut Poynter, mais avoir pris autant de temps pour le mener à bien est inacceptable. »

Avec du recul, Sonia Nazario a admis que le temps qu'elle avait mis à rédiger ses articles était l'une des critiques les plus légitimes qu'on lui ait faites. « Je pense que, si on doit faire un tel reportage, on a intérêt à le mener à bien rapidement », a-t-elle reconnu.

Pour Laurie Nikolski, rédactrice adjointe du « Journal News » de White Plains (Etat de New York), la principale leçon à tirer de la discussion a été la nécessité de prendre, dès le départ, des décisions en matière de déontologie.

« Le journal aurait dû être mieux préparé à répondre aux critiques qu'il allait recevoir, dit-elle. On a laissé la journaliste se débrouiller toute seule alors qu'elle aurait dû, au début de son reportage, recevoir

davantage de soutien de la rédaction. »

Sonia Nazario s'est déclarée du même avis, estimant que les questions de déontologie ne sont pas suffisamment discutées entre journalistes et responsables de la rédaction.

« La rédaction ne soulève pas souvent ce genre de questions et il en va de même des journalistes, a-t-elle dit. Si j'avais parlé davantage de mon reportage au départ, cela aurait pu m'épargner une partie des critiques, pas toutes certes, mais certaines d'entre elles. »

La chose la plus importante à garder à l'esprit est le fait que, si Sonia Nazario a pu découvrir ces enfants, les services de protection de l'enfance auraient pu en faire autant, a fait remarquer Tena Ezzadine, de la station de télévision WBNS-TV de Columbus (Ohio), qui a ajouté :

« Il faut parler de situations comme celles-ci, qui dépeignent un aspect de la société que l'on montre rarement. A mon avis, la pire des choses que nous pourrions faire, en tant que journalistes, serait de nous abstenir de tels reportages par crainte de la publicité négative qu'ils pourraient susciter. »

« Il est impossible de faire ce genre de reportage sans causer de mal, a fait remarquer Sonia Rozario. Le plus difficile, c'est de faire la part des choses et décider si les gains découlant de la publication de vos observations dépassent les inconvénients causés par leur divulgation. »

« Cela nous rappelle que les grands reportages n'ont pas toujours une fin facile à regarder, a dit Al Tompkins, chef d'un groupe de journalistes de la télévision à l'Institut Poynter. La puissance qui se dégage de ce reportage vient en grande partie de l'absence de dénouement heureux. »

« Tout bien considéré, je pense que c'était un reportage très puissant et que son auteur a bien servi son sujet, les protagonistes et le public. Bien souvent, quand on traite des problèmes de l'enfance, l'enfant individuel est perdu de vue ou devient un simple support pour le journaliste. Sonia a présenté ces enfants comme des êtres de chair et de sang », a conclu Laurie Nikolski

---

La reproduction, la traduction et l'affichage sur Internet de cet article ont été autorisés. (c) Copyright 2001 The Poynter Institute, école de journalisme sans but lucratif.

Comprendre les groupes de surveillance des médias

Virginia Whitehouse
Professeur adjoint d'études en communications
College Whitworth, Spokane (Etat de Washington)

Les groupes qui surveillent les décisions en matière d'éthique et les pratiques des journalistes et des organes de presse sont souvent motivés par des valeurs et des visées qui leur sont propres et qu'il faut évaluer afin de comprendre les critiques qu'ils émettent.

Introduction

Le rôle du journalisme dans la démocratie américaine a évolué et englobe aujourd'hui parmi ses fonctions la surveillance du gouvernement, c'est-à-dire que l'on compte sur les journalistes pour mener des enquêtes lorsque les élus portent atteinte aux droits et aux libertés de la population.

« Il est évident, pour les journalistes, que leurs enquêtes et leurs reportages informent le public, dénoncent la corruption et redressent les torts », note Jane Kirtley, professeur de droit et d'éthique des médias à l'université du Minnesota, dans un article publié dans la « Columbia Journalism Review » en octobre dernier.

Cependant, les journalistes américains sont régulièrement accusés de faire plus de mal que de bien en raison de la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions. Si les journalistes sont les gardiens de la démocratie, qui garde les gardiens ? Le métier de surveillant des médias ne manque pas de postulants, mais il convient d'évaluer les motivations et les partis pris de ceux-ci pour analyser et comprendre leurs critiques.

Aux Etats-Unis, la liberté de la presse appartient au propriétaire du journal (ou de la station de télévision, de la revue, ou du bulletin d'information). Certains organes nationaux, notamment les grands quotidiens, les réseaux câblés et les chaînes de radiodiffusion, tendent, en matière d'information, à accorder une valeur suprême à l'objectivité ou à l'impartialité parce que c'est ce que leur public attend d'eux. Les revues, bulletins d'information et autres médias peuvent avoir de valeurs diférentes : défense d'une cause, telle que les droits de l'homme ou les valeurs familiales, ou promotion d'un secteur industriel, tel que celui de la mode ou de l'automobile. C'est le propriétaire de l'instrument d'information qui décide des valeurs que celui-ci incarne.

Les critiques des médias ont, eux aussi, leurs valeurs et leurs visées, que les lecteurs doivent connaître pour comprendre les perspectives, les interprétations, voire les manipulations (intellectuelles) de ces critiques dans leur analyse des médias. Au nombre des critiques sans doute les moins tendres, figurent certains membres de la profession, qui connaissent bien les décisions éthiques et les pratiques de leurs collègues, mais eux aussi fondent leurs appréciations sur des valeurs dont se prévaut le secteur de l'information.

Groupes de surveillance étrangers aux médias

Les titres d'articles et les déclarations de mission peuvent donner des indications sur les orientations politiques des groupes de surveillance des médias, même lorsque le nom du groupe semble être celui d'un observateur neutre. C'est ainsi que malgré les résonances objectives de son nom, le Media Research Center (MRC), basé à New York, explique clairement en publiant sa profession de foi qu'il n'est pas neutre. La division de l'information du MRC signale que, depuis 1987, le Centre « recherche la pondération politique dans les médias de la nation en documentant le parti pris libéral des journaux

télévisés des grandes chaînes et des principales publications et en les dénonçant ». Le MRC se décrit comme « la plus grande organisation conservatrice de surveillance des médias et la plus respectée ». Ses commentateurs s'expriment régulièrement dans le cadre de programmes d'information diffusés sur les réseaux de télévision classiques et câblés pour critiquer les médias et prendre position en faveur de points de vue conservateurs. Parmi les titres récents, on relève : « 20 Years of Liberal Spin From Gunga Dan » [20 ans de proclamations libérales de la part de Gunga Dan (Dan Rather)] et « Talking Heads Talk Trash About Tax Cuts » [Les moulins à parole dénigrent les réductions d'impôts].

Certains groupes de surveillance font porter leurs critiques sur la fortune et l'influence croissantes des conglomérats de médias. Sous des dénominations neutres, ils ont, eux aussi, des orientations clairement déclarées. Dans sa déclaration de mission, le « Media Channel » note : « Plus que jamais, nous vivons à l'ère des médias dans un monde de médias. Neuf conglomérats transnationaux dominent les médias du monde ; des ententes se chiffrant dans les milliards de dollars viennent encore accroître la concentration du pouvoir. Cependant, nous vivons également une révolution technologique… La vitalité de notre discours politique et culturel dépend d'un secteur des médias libre et divers qui n'exclut personne. »

L'organisme « Fairness and Accuracy in Reporting » (FAIR, impartialité et exactitude dans le journalisme) est à l'affût de manifestations de censure de la part des propriétaires des entreprises, de parti pris général et de manque de diversité dans la couverture de l'actualité. Un article de FAIR paru en mars [http://www.fair.org/activism/aids-africa-abc.html] reproche au journal télévisé d'ABC « World News Tonight » de n'avoir donné que les points de vue et les interprétations des entreprises pharmaceutiques et de leurs partisans dans un reportage sur les brevets de médicaments anti-sida en Afrique.

Les informations fournies par de tels groupes et les analyses qu'ils proposent peuvent être utiles pour interpréter la couverture de l'actualité, mais les lecteurs doivent savoir quels sont les assomptions et les partis pris sous-jacents motivant le choix des articles et les critiques.

Critiques venant de l'industrie même

Les publications consacrées au journalisme jouent le rôle de gardiens internes des médias. Elles sont écrites essentiellement par des professionnels des médias pour des professionnels des médias ; elles sont liées à des institutions universitaires et ne revendiquent pas de point de vue particulier ni d'orientation spécifique visant à la transformation des médias. Mike Hoyt, rédacteur exécutif de la « Columbia Journalism Review » (CJR), estime que sa publication aide les journalistes à mieux exercer un métier difficile.

« Dans notre pays, la presse est l'oxygène de la démocratie, a déclaré Mike Hoyt dans une interview. Le bon fonctionnement de la société dépend de la vigilance de la presse. Notre travail, tel que nous le comprenons, consiste à encourager et à motiver la presse à bien faire le travail important qui est le sien. »

L'année dernière, la CJR a réalisé des enquêtes et des reportages sur la quantité d'informations nationales émanant de médias installés à New York, ce qui leur donne un point de vue très new-yorkais, sur le recours des chefs d'entreprises de presse aux lobbyistes pour exercer de l'influence à Washington, et sur l'impact des avocats sur les décisions rédactionnelles.

Lorsqu'elle a été fondée en 1961 par l'Ecole supérieure de journalisme de l'université Columbia, la CJR était le seul périodique national consacré à la critique des médias. Il en existe aujourd'hui d'autres, tels que la « American Journalism Review », publiée par la Fondation de l'université du Maryland, ainsi que des publications locales, telles que la « St. Louis Journalism Review », qui vient de célébrer le 30ème anniversaire de sa fondation à l'université Webster.

Les commentateurs qui publient dans ces périodiques donnent une perspective et des interprétations qui reflètent les valeurs du journalisme traditionnel : protection en vertu du premier amendement à la Constitution, vérité et exactitude, et comptes rendus équilibrés. Aux Etats-Unis, les professionnels des médias sont plus susceptibles de prendre au sérieux les remarques de ces revues spécialisées que celles émanant de groupes de sur-

veillance des médias qui ont leurs propres orientations politiques, dit M. Hoyt, parce que les revues leur donnent un point de vue « extérieur » exprimé par des professionnels « de l'intérieur ».

« Il n'y a pas grand mérite à taper sur la tête des gens. Nous voulons être stricts, mais nous cherchons à comprendre la situation du journaliste, explique M. Hoyt. Les critiques ne manquent pas. Mais la réaction est généralement d'y rester sourd, à moins qu'elles ne soient bien présentées et qu'elles ne viennent de l'un des vôtres. »

Critiques émanant des conseils de presse

De nombreux journalistes et organisations de journalisme ont essayé, ou ont au moins envisagé sérieusement, d'instituer des conseils de presse pour arbitrer les différends survenant entre les journalistes et les gens sur lesquels ils publient leurs articles. Le « National News Council », établi sur le modèle de son cousin britannique le « British News Council », a duré un peu plus d'une décennie et a disparu en 1984. Le « Minnesota News Council », en revanche, constitue un tel tribunal d'arbitrage depuis 1971. Pour résoudre les litiges, les membres du conseil s'efforcent d'abord de mettre en présence les responsables de l'information et ceux qui s'estiment avoir été lésés par la publication de cette information pour engager une discussion. Le différend est souvent résolu à ce niveau. Moins de 8 % des personnes ayant déposé plainte demandent ultérieurement à être entendues devant le conseil composé de 12 membres, à savoir 6 journalistes et 6 membres du public.

Le « Minnesota News Council » a rendu plus de cent décisions depuis sa fondation, mais il ne s'agit que de simples déclarations publiques de la part du conseil indiquant que le journaliste ou l'organisme de presse concernés ont ou non agi conformément à l'éthique dans l'affaire en question. Le News Council n'a pas d'autre pouvoir.

« Nous avons remarqué qu'après avoir eu recours à ce processus, les membres du public ont un respect accru pour les organes de presse », note Bob Shaw, l'un des fondateurs du Minnesota News Council. « Ils se rendent compte qu'avec sa composition paritaire, notre conseil n'est pas un stratagème axé sur les relations publiques, mais une véritable mise en pratique de l'équité. »

Les conseils de presse suscitent toutefois, eux aussi, leur part de controverse. Certains de leurs adversaires considèrent que la création de ces conseils menace les libertés accordées par le premier amendement du fait qu'ils centralisent les normes journalistiques, alors que d'autres ne veulent pas se voir obligés d'interpréter les raisons de leurs collègues. La chaîne de télévision KSTP-TV de Minneapolis et sa société mère, « Hubbard Broadcasting », n'ont jamais été membres du Conseil du Minnesota.

« Si certaines personnes estiment que nous avons mal agi, elles peuvent s'adresser à nous directement ou avoir recours à la justice », a déclaré le président-directeur général de la société, Stanley Hubbard, au « Minneapolis Star Tribune » en 1996. « Je ne veux pas me trouver dans la situation où un groupe de gens s'érigent en tribunal pour juger de nos décisions. »

D'autres conseils de presse se sont heurtés à des critiques analogues. Celui de l'Etat de Washington, établi à Seattle, a été accusé de n'être qu'une clique de mouches du coche qui se contentent de dénigrer systématiquement les médias. Ce conseil s'est également attiré des critiques du fait qu'il est financé principalement par la Fondation Bill et Melinda Gates, association caritative dirigée par le fondateur de Microsoft et son épouse, ce qui pose des problèmes de conflit d'intérêt et des dilemmes de nature éthique pour un groupe chargé précisément de questions d'éthique dans les médias.

Cependant, malgré ces problèmes, les conseils de presse apportent au public la possibilité, éminemment nécessaire, d'interagir avec les médias et d'émettre des critiques. C'est ce que notait Geneva Overholser, ancienne médiatrice au « Washington Post », actuellement professeur à l'université du Missouri, dans un article paru dans la « Columbia Journalism Review » en février dernier. « Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer une occasion décente de faire face à nos responsabilités, dit-elle, et d'aider le public à comprendre tout ce que nous faisons pour agir dans le respect de nos principes et pour nous assurer de l'exactitude de nos informations. »

Critiques des organisations professionnelles

Les organisations professionnelles aident les journalistes à se perfectionner dans leur métier et à défendre leurs droits en vertu du premier amendement par des recours en justice lorsque ces droits sont mis en cause. L'Association des directeurs de l'information de la radio et de la télévision s'est félicitée publiquement de la décision de la Cour d'appel des Etats-Unis qui autorise la retransmission audio en direct des plaidoyers dans l'affaire Etats-Unis contre Microsoft. Les membres du bureau de la Société des journalistes professionnels (SPJ) expriment périodiquement leur opposition aux ingérences gouvernementales dans les activités quotidiennes des journalistes. La valeur que ces organisations accordent à la liberté journalistique est évidente dans leurs critiques, leurs éloges et même dans les appuis financiers qu'elles octroient.

Ces mêmes organisations peuvent également élaborer des codes de déontologie qui contribuent à guider la pratique des activités professionnelles des journalistes. Lorsque ceux-ci commettent des infractions aux codes, les organisations professionnelles peuvent à l'occasion exprimer leur réprobation. Le Comité d'éthique de la SPJ a accusé Fox, ABC, CBS, NBC, CNN, et l'Associated Press d'avoir violé le Code de la SPJ en « n'agissant pas indépendamment ». Lors de l'élection présidentielle de novembre 2000, toutes ces agences d'information avaient passé des contrats avec le « Voter News Service » (Service d'information des électeurs) et s'étaient fiées au rapport inexact du service selon lequel le vice-président Al Gore avait remporté les votes électoraux en Floride. Cette critique est fondée sur le principe qui veut que les organisations de presse recherchent les informations et en vérifient la véracité de manière autonome, mais qu'elles ne s'en remettent pas entièrement à des services en sous-traitance. Le recueil indépendant de l'information constitue la base sur laquelle reposent les jugements émis par les journalistes et l'appréciation de la qualité de ces jugements.

Toutefois, rares sont les enquêtes directes et les condamnations émises par des organisations professionnelles pour des reportages inadéquats. « Si cela (les pratiques professionnelles inférieures) se produisait dans toute autre profession ou dans toute autre entité de la vie américaine investie d'un certain pouvoir, la presse se saisirait immédiatement de l'affaire et soumettrait l'institution fautive à un examen approfondi », note le journaliste Sydney Schanberg, lauréat du Prix Pulitzer, dans un éditorial du « Washington Post » de 1999. « Lorsque les cabinets juridiques enfreignent les canons de l'éthique, que les maisons de courtage de Wall Street grugent leurs clients, ou que les HMO refusent de dispenser des soins essentiels aux patients, nous considérons, nous autres journalistes, que ce sont là des événements et nous les publions souvent en première page. Lorsqu'il s'agit des manquements de membres de notre profession, nous nous montrons plus complaisants.

« Il n'y a pas de journal qui soit très disposé à reconnaître ses propres carences, ni à exposer celles de ses pairs (qui risquent de lui rendre la pareille). Tout le monde a du linge sale », ajoute M. Schanberg.

Selon des études menées par l'« American Society of Newspaper Editors » (Association américaine des éditeurs de journaux), le public américain considère que les médias ne sont pas assez critiques envers eux-mêmes et ne font pas toujours preuve de respect envers les collectivités qu'ils prétendent servir.

En réaction à ces recherches, l'« Associated Press Managing Editors » (Rédacteurs en chef de l'Associated Press – APME) a adopté une autre approche et encourage les critiques en réunissant autour d'une table les lecteurs et les personnes immédiatement touchées par les nouvelles et les rédacteurs et éditeurs de journaux locaux. Avec l'appui de la Foundation Ford, des débats parrainés par l'APME ont examiné la crédibilité journalistique dans les salles de presse des cinquante Etats américains, a expliqué Carol Nunnelley, rédactrice en chef et coordonnatrice de projets au « Birmingham News ». Ces réunions permettent d'introduire les critiques de l'extérieur au sein même des salles de presse.

La « Spokesman Review de Spokane » (Etat de Washington) a tenu sa première table ronde en janvier 2001. Elle a rassemblé, au cours d'une séance-débat de deux heures, des membres du conseil municipal, des promoteurs immobiliers, des enseignants, des militants locaux et des rédacteurs et journalistes de la presse écrite, qui ont examiné les conflits d'intérêt potentiels présentés pour l'éditeur du journal, dont la famille a construit un centre commercial et

un parking dans le centre-ville, déclenchant ainsi une controverse.

« Ce dialogue a permis aux parties concernées de rencontrer les journalistes, sans intermédiaires. Les deux camps ont dû se montrer plus honnêtes. Les gens n'ont pas pu se laisser aller aux invectives, aux déclamations et à la démesure. Ni l'expression de méfiance excessive à l'égard des médias ni arrogance de la part des médias n'ont été tolérées », a dit Chris Peck, président de l'APME et rédacteur de la Spokesman Review.

Conclusion

Murrey Marder, ancien correspondant du « Washington Post » aujourd'hui retraité, a déclaré en 1998 lors de la Conférence Nieman sur le journalisme de surveillance : « La peur de l'abus de pouvoir, force qui a galvanisé la Révolution américaine, continue d'être la meilleure justification de l'existence d'une presse parfaitement indépendante et qui pose des questions ». Il a noté toutefois dans la même allocution que les Américains n'ont pas confiance en la presse, parce que celle-ci dissimule bien trop jalousement ses méthodes de travail. Il n'est pas facile d'établir un équilibre entre les variables en présence, entre l'encouragement du journalisme de surveillance et l'encouragement de la critique à l'égard de ce journalisme mais sans l'entraver, et le maintien des libertés pour la presse comme pour ses critiques.

Certains considèrent que la surveillance est une fonction qu'il vaut mieux confier à des groupes extérieurs, même si ces groupes ont des visées et des orientations qui leur sont propres. D'autres pensent que les membres du secteur des médias sont les mieux équipés pour émettre des critiques, en particulier en raison du respect qu'ont pour eux les journalistes. En tout état de cause, ces groupes contribuent les uns et les autres à la discussion et à l'examen permanents des conditions de la liberté de la presse dans une société libre.

Virginia Whitehouse, Ph.D., est professeur adjoint d'études en communications au College Whitworth à Spokane (Etat de Washington). Elle est vice-présidente du département de l'éthique dans les médias à l'Association pour l'éducation en matière de journalisme et de communications de masse et ancienne présidente du Comité national d'éducation en journalisme de l'Association des journalistes professionnels.

Le journalisme à l'ère de l'Internet

Bob Giles
Rédacteur en chef de *Nieman Reports*
Nieman Foundation for Journalism
Université Harvard

Le journalisme en ligne est pétulant et combatif, mais son style et la publication de nouvelles vingt-quatre heures sur vingt-quatre font naître des questions sur l'applicabilité des normes les plus élevées du journalisme à ses reportages.

Lorsqu'ils se servent de l'internet, les organes de presse établis s'efforcent de respecter les normes du journalisme à l'ancienne, mais ils se rendent compte que les critères d'exactitude, de pondération et de clarté ne sont pas facilement applicables à un média dont les avantages sont la rapidité de transmission et l'actualité.

Les techniques de l'internet ont renforcé le rôle traditionnel d'observateur vigilant joué par la presse en donnant aux journalistes des moyens efficaces de pousser à fond leurs enquêtes. La capacité de rechercher des documents, de compiler des données de base et historiques et d'identifier des sources fiables offre aux journalistes de nouveaux outils. L'internet a donné naissance à une culture fondamentalement différente fondée sur l'interactivité et caractérisée par un minimum de règles et de limites.

La rapidité et l'actualité faisaient autrefois la force des journaux. Les agences de presse ont bâti leur réputation sur le fait qu'elles étaient les premières à publier d'importantes nouvelles, que les gens découvraient généralement dans leur journal local. L'immédiateté de la télévision a privé la presse écrite de cette supériorité. C'est maintenant l'internet qui offre ces avantages de rapidité de transmission et d'actualité et, ce faisant, il permet aux journaux de boucler la boucle en affichant les nouvelles de dernière heure et en élargissant leur rayon d'action grâce à des innovations comme les éditions du soir en ligne.

Les efforts faits pour appliquer au journalisme en ligne les normes des salles de rédaction traditionnelles se heurtent à d'autres considérations telles que la liberté, l'irrévérence, la défense de diverses causes et l'attitude. Les journalistes de l'internet déclarent que le ton olympien de la presse traditionnelle ne sied pas au journalisme en ligne. Ils comparent leur nouveau média à l'esprit du premier amendement à la Constitution des Etats-Unis, qui garantit la liberté de parole, de la presse et de réunion. Les journalistes en ligne font observer que leur nouvel outil nous rappelle le temps où les journaux étaient eux-mêmes pétulants et combatifs. Ann Compton, de ABC-News. com, décrit en ces termes la différence principale entre les journalistes en ligne et ceux de la télévision : « Notre style est plus vivant. Nous recourons davantage à l'argot. Il y a dans les reportages en ligne une richesse qu'il est impossible d'obtenir à la télévision. Des comparaisons semblables peuvent être faites entre la presse sur internet et les quotidiens. »

Une telle « richesse » est-elle compatible avec les normes d'éthique les plus élevées du journalisme ? Le caractère indépendant, provocateur et irrévérencieux qui caractérise la presse en ligne peut-il s'adapter à une culture dont les traditions ont été façonnées par un outil plus posé et plus structuré ?

L'élaboration de normes est en cours pour le journalisme en ligne. Elle est influencée par trois facteurs. Le premier est l'acceptation du fait que les principaux sites de la presse sur internet seront gérés par les organes de presse traditionnels tels que les quotidiens, les périodiques, les réseaux de télévision et les principales compagnies de télévision par câble. Cela est dû à l'influence du marché, qui a été particulièrement implacable à l'égard des nouvelles sociétés en ligne. Celles dont les capitaux étaient insuffisants, dont la réputation professionnelle était marginale ou qui utilisaient de mauvaises stratégies de commercialisation ont été éliminées. Parmi les

survivants figurent les organes de presse qui ont les ressources nécessaires pour établir des sites puissants sur internet et s'assurer que ces tribunes reflètent les normes rigoureuses qu'ils appliquent dans la rédaction de leurs publications.

En second viennent les efforts déployés par les journalistes en ligne pour élaborer des normes pour l'internet. La « Online News Association » vient d'entamer la mise au point de directives, y compris des recommandations sur la façon dont elles peuvent être appliquées et leur respect vérifié. Un don de la « John S. and James L. Knight Foundation » permettra à cette association d'engager un directeur de projet et de respecter la date limite d'octobre 2001 pour la mise au point des directives qu'elle recommande.

Rich Jaroslovsky, président de la « Online News Association » et chef de rédaction de « The Wall Street Journal Interactive » déclare : « Ce projet fait l'objet de fortes pressions. Dans le journalisme en ligne, trop de décisions sont prises sans réflexion, au lieu de reposer sur une raison précise. Nous espérons mettre au point un document qui ne donnera pas d'ordres mais persuadera non seulement les journalistes mais aussi ceux qui travaillent dans d'autres médias en ligne et qui font une distinction entre les informations et le commerce. »

Le troisième facteur, et celui qui influence probablement le plus les normes applicables aux journalistes, est l'interactivité qui a lieu quand les journalistes affichent leur adresse électronique sur internet. Le courrier électronique peut donner lieu à une réaction immédiate à un article qui vient d'être diffusé sur internet ou qu'on vient de lire dans son journal, au petit déjeuner. Certains journalistes s'opposent à ce genre de communication avec leurs lecteurs, préférant se passer de courrier électronique ou être protégés par un filtre qui ne laisse passer que les messages qu'ils aimeraient recevoir.

Le courrier électronique permet aux journalistes et aux directeurs de journaux d'être contactés par des gens qui ont peut-être des connaissances sur le sujet traité et peuvent partager un point de vue perspicace, leur fournir des sources supplémentaires de documentation ou leur dire que l'article en question manque d'équilibre ou d'impartialité. Une telle interactivité promet de contribuer à la qualité du journalisme.

Jon Kaz, commentateur de l'internet pour Slashdot.com, déclare : « La chose surprenante, à mes yeux, est le degré de responsabilité auquel je suis tenu par mes lecteurs. Quel que soit le sujet traité, votre article parvient aux gens les mieux renseignés sur la question. Ce que vous apprenez, c'est que votre article n'est pas le dernier mot, mais le premier, sur la question. »

La reproduction, la traduction et l'affichage de cet article sur Internet ont été autorisés. Reproduit avec la permission de Nieman Reports.

Le journalisme à l'âge de l'argent

Diana Henriques
Journaliste financière au *New York Times*

Depuis le début des années 1980, l'économie des Etats-Unis connaît une croissance parallèle à la hausse des marchés, une croissance productrice d'emplois et de richesses. L'auteur examine comment les journalistes qui ont couvert cet âge de l'argent se sont acquittés de leur tâche et se sont comportés face aux tentations immémoriales de la richesse.

En 1980, je travaillais dans le New Jersey en tant que journaliste enquêteur au « Trenton Times ». Je m'efforçais alors de démêler les aspects locaux de l'opération « Abscam », opération d'infiltration farfelue du FBI, dans laquelle certains membres du Congrès avaient été filmés secrètement en train d'accepter des pots de vin offerts par des agents secrets se faisant passer pour des aides d'un cheik arabe. A la fin de 1982, chroniqueuse économique, j'ai couvert la crise de la dette en Amérique latine pour le « Philadelphia Enquirer ». Selon Dean Rotbart, qui suit de près le comportement des médias, il n'y avait que quelques milliers de chroniqueurs économiques en 1980. Selon le premier recensement publié dans sa lettre d'informations, le « TJFR Business News Reporter », nous étions, en 1988 aux Etats-Unis, environ 4 200 attachés aux cinquante principaux journaux et publications spécialisées du pays.

Formés dans le domaine des nouvelles politiques, nous n'étions absolument pas préparés pour couvrir l'héritage économique des années 1970. Avant d'avoir eu le temps d'apprendre par cœur les noms de tous les membres de l'OPEP, la « guerre » suivante éclatait ; je veux parler de la campagne lancée par le président de la Banque fédérale de réserve, Paul Volcker, pour réduire l'inflation. Cela exigeait de nous de nouvelles aptitudes : un vocabulaire capable d'expliquer les importantes disparités entre les taux créditeurs et les taux débiteurs des banques et des institutions d'épargne (Savings & Loans), une compréhension des relations entre les risques et les bénéfices, et au moins un idée rudimentaire des autorités qui réglementaient les banques, les S & L, les fonds du marché monétaire, et les contrats de rente et d'assurance. Cela, en toute sincérité, ne fut pas notre heure de gloire.

Le côté positif de cet apprentissage frénétique sur le tas a été que chaque journée de travail apportait de nouvelles possibilités de se développer et de se dépasser. Conséquence moins satisfaisante de notre odyssée, nous avons dû gravir sans relâche les pentes escarpées de la courbe d'apprentissage. Notre ignorance première rendait difficile le scepticisme et les analyses indépendantes. Et trop souvent, avant d'avoir eu le temps de produire des articles lucides et bien documentés qui sont la récompense de ceux qui parviennent au sommet de la courbe d'apprentissage, nous nous sommes de nouveau retrouvés en territoire inconnu.

C'est surtout la technologie qui fait tanguer la barque à partir de laquelle nous essayons de la représenter. Certains d'entre nous, jadis simples journalistes, sont aujourd'hui devenus des « fournisseurs de contenu multimédia ». En 1980, faire des recherches dans les archives consistait à fouiller dans de grosses enveloppes contenant des liasses de coupures de journaux fragiles ; aujourd'hui, tous les anciens articles de tout le monde sont à la portée d'un double-clic. Dans le temps, la seule manière pour moi d'envoyer un article de l'extérieur de la salle de rédaction était de le dicter à partir d'un téléphone public à un collègue qui le réécrivait. Aujourd'hui, je dicte mes articles au logiciel de reconnaissance vocale installé sur mon ordinateur portable et je les envoie par courrier électronique, en vérifiant plus tard avec mon téléphone cellulaire

si le secrétariat de rédaction a des questions.

Dans les bons jours, je veux croire que ce boom remarquable de vingt ans de la presse économique a produit un corps de journalistes financiers sans précédent par la profondeur et l'étendue de ses connaissances, et que la technologie actuelle nous habilite tout simplement à produire mieux et plus rapidement. Mais si les meilleurs et les plus intelligents d'aujourd'hui sont beaucoup plus sophistiqués quant aux machines modernes du journalisme économique, ils semblent beaucoup plus naïfs face aux tentations immémoriales. Ceux qui couvrent la « nouvelle économie » pour les « nouveaux médias » paraissent particulièrement mystifiés par l'indignation qui se déchaîne s'ils investissent directement dans les industries qu'ils couvrent ou s'ils acceptent d'acheter des actions à prix avantageux avant leur introduction en bourse, sur tuyau d'un de leurs copains du secteur, ou s'ils se font payer pour travailler à l'extérieur en tant que consultants pour des entreprises technologiques.

Dans un article mûrement réfléchi paru dans « Salon » à la mi-1999, Janelle Brown suggère que nous adoptions de nouvelles règles d'éthique « suffisamment flexibles pour anticiper les nouvelles questions qui ne manqueront pas de se présenter dans cette industrie à l'évolution rapide, où la vie des journalistes est de plus en plus étroitement mêlée à celle des personnes et des entreprises auxquelles ils consacrent leurs reportages ». Elle se demande également si tous les journalistes qui écrivent sur les technologies ne devraient pas simplement accepter le fait qu'en s'engageant dans la corporation des écrivains ils prêtent serment de résister aux tentations des richesses de la technologie.

Eh bien oui. Du moins à celles de ces richesses qui amènent à se poser des questions sur l'indépendance et la crédibilité de leurs reportages. Le journaliste technologique pourra éviter les conflits inconvenants en n'investissant que dans les fonds communs de placement à large base. (Bien sûr ces fonds peuvent comprendre des actions technologiques, mais ce ne sera pas vous qui déciderez quelles actions détenir et pendant combien de temps. Les gens qui travaillent pour les entreprises de presse qui passent par internet ont évidemment des intérêts personnels dans ce secteur, qu'ils possèdent des actions ou non.)

Il ne s'agit pas là, après tout, de questions de « nouvelle économie ». Se vendre est une tentation pour les journalistes depuis les premiers jours de la république. L'enquête du Congrès sur le crash de la Bourse de 1929 a découvert des preuves que des agioteurs avaient payé certains journalistes de la presse new-yorkaise pour vanter les mérites d'actions spécifiques sur commande. Ronald Steel note dans sa superbe biographie de Walter Lippmann, que le légendaire journaliste de l'avant-guerre Arthur Krock, pendant qu'il était employé au « New York World Telegram », travaillait au noir en tant que conseiller en relations publiques pour la firme « Dillon, Read » de Wall Street. Le fait de conserver des intérêts personnels non révélés dans tout domaine que l'on est censé couvrir de manière indépendante et objective, que ce soit un mouvement politique, une comédie de Broadway, ou des actions de sociétés de l'internet, viole les concepts précambriens de la déontologie du journalisme. Et chaque génération a vu son lot de journalistes sincères qui se sont malgré tout fourvoyés et qui ont pensé que, dans leur cas, la situation était différente.

L'un d'entre eux était, comme moi, un transfuge du journalisme local de Trenton (New Jersey). D'abord engagé en 1981 par le Service d'information Dow Jones, il a été recruté en juillet 1982 par le « Wall Street Journal » pour contribuer à la rédaction de la chronique influente de cet organe, « Heard on the Street » [Wall Street en parle].

Il s'appelait R. Foster Winans.

Comme les jeunes journalistes couvrant la technologie aujourd'hui, Winans s'est aperçu que sa vie, très vite, s'imbriquait dans celle des gens fortunés et habiles qu'il couvrait dans sa chronique. Il était, lui aussi, mécontent du salaire de misère des journalistes. Il était certain, lui aussi, qu'il pourrait investir discrètement sans « laisser mes investissements modifier en quoi que soit mon jugement dans mon travail ». Peu après son arrivée au « Wall Street Journal », Winans a acheté en secret 400 actions d'une petite société en situation de non-liquidité, « American Surgery Centers », puis a décrit l'entreprise en termes positifs dans sa chronique.

« Je savais que ce que je faisais était techniquement immoral pour un journaliste », écrit-il dans ses mémoires intitulées « Trading Secrets : Seduction

and Scandals at the Wall Street Journal » (Les secrets de la Bourse : séduction et scandales au Wall Street Journal), publiées par St. Martin's Press en 1986. Mais il était arrivé à considérer dans son raisonnement que « la question éthique était purement une question d'apparence… Si personne ne découvrait jamais la vérité, personne ne concevrait qu'il existait un conflit possible et par conséquent. je n'aurais rien fait d'immoral. C'était un peu un raisonnement circulaire, mais il m'a permis de surmonter le principal obstacle. »

Bientôt, Winans a accepté d'informer un courtier à l'avance des actions qui seraient mentionnées dans sa chronique en échange d'une partie des bénéfices réalisés. Il a ainsi gagné environ 30 000 dollars, plus que son salaire annuel. Indigné, le « Wall Street Journal » a rapporté le 29 mars 1984 que les autorités étaient en train d'enquêter sur le stratagème. En juin 1985, Winans a été inculpé de diverses infractions fédérales pour fraude postale et télégraphique et condamné peu après à dix-huit mois de prison. En 1987, la Cour suprême des Etats-Unis a confirmé sa condamnation.

Bien que Winans ait maintenu jusqu'à la fin qu'il n'avait violé aucune loi, il savait qu'il avait fait du tort à ses collègues journalistes. Il avait « confirmé les soupçons d'un grand nombre d'investisseurs à l'égard des reporters boursiers, à savoir qu'ils se servaient des informations qu'ils obtenaient pour leur bénéfice personnel ».

En y repensant 16 ans après, je trouve encore que l'affaire Winans a mis clairement en relief pour moi toutes les terribles tentations de la presse moderne des affaires. Comment quiconque a-t-il pu se leurrer ainsi et considérer ces questions avec un tel flou subjectif ? Mais Matt Welch, jeune critique incisif des médias pour la « Online Journalism Review », m'a dit récemment qu'il était convaincu que les pêchés de Winans, s'ils étaient commis aujourd'hui, ne provoqueraient pas un dixième de l'indignation exprimée en 1984. Lorsqu'une chroniqueuse de Silicon Valley chargée de la rubrique des ragots a accepté d'acheter à bas prix des actions d'une société avant son introduction en bourse à un haut responsable d'une entreprise technologique locale, a-t-il fait remarquer, un grand nombre de professionnels en principe sensés se sont ouvertement demandé si elle avait fait quelque chose de mal. « Les journalistes voient tous ces gens s'enrichir, y compris d'autres journalistes, à une époque où le » contenu en ligne « vaut quelque chose, dit Matt Welch. Et beaucoup d'entre eux ont vraiment perdu leurs points de repères. »

J'espère bien qu'il se trompe. Sinon, quel que soit le niveau de richesse atteint par les jeunes journalistes d'aujourd'hui dans ce grand bazar des nouvelles économiques, le journalisme lui-même s'en trouvera appauvri au-delà de toute mesure.

Mais essayons de supposer, sous l'influence d'un petit Chardonnay persuasif, que la plupart d'entre nous atteindront le promontoire escarpé du scepticisme intelligent et s'y accrocheront pour la durée de leur service, pour produire régulièrement des analyses économiques lucides et solides. Et supposons aussi pendant que nous y sommes – oui, s'il vous plaît, une autre rasade de ce vin – que la plupart d'entre nous le feront en maintenant leur honneur et leur réputation intacts. Nous n'en serions encore qu'à parler du type de personnes que nous sommes. Et en dernière analyse, il ne s'agit pas vraiment de nous dans ce boom de la presse des affaires, mais bien plutôt de nos relations avec ceux que nous essayons d'atteindre, que nous les appelions lecteurs, téléspectateurs ou autre chose.

Dans les années 1980, la plupart des nouveaux journalistes de la presse des affaires ont, instinctivement et peut-être à tort, abordé les nouvelles économiques locales de la perspective des travailleurs impliqués ; après tout, nous étions nous-mêmes des travailleurs, concevant une saine méfiance à l'égard de ce qui passait pour la direction dans les entreprises de presse. Dans la fulgurance des années 1980, nos « lecteurs » sont devenus des « consommateurs ». Au fil des années 1990, ces « consommateurs » se sont mués en « investisseurs ». Et aujourd'hui, certains d'entre nous ne parlent qu'aux investisseurs qui sont équipés de modems pour leurs ordinateurs.

Une bien triste chose est survenue en cours de route : à mesure que notre audience cible se rétrécissait, nous en avons fait de même. Aujourd'hui, les musiciens de la presse économique jouent rarement les grands airs ou les thèmes enthousiasmants du grand journalisme. Ils se contentent pour la plupart de bourdonnements et de grincements, d'un son de

flûte en face de la batterie des caisses enregistreuses et des téléscripteurs. Les hommes et les femmes qui s'employaient à expliquer les remous économiques des années 1970, les queues aux pompes à essence, les fermetures d'usines et l'érosion apparente des compétences américaines, n'écrivaient pas pour des consommateurs ou des investisseurs. Ils écrivaient pour des citoyens, pour des gens qui se préoccupaient sincèrement de ce que ce pays allait devenir. Ils visaient un public dont les préoccupations s'étendaient bien au-delà du rendement du portefeuille de leur plan de retraite et des arrangements de crédit-bail de leur Jeep Grand Cherokee.

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais je préférerais, moi, écrire de nouveau pour ce public. Et si nous ne le faisions pas, je soupçonne que rien de ce que nous accomplirons en termes de compétence et d'intégrité en tant que journalistes des affaires n'aura grande importance.

Diana Henriques est l'auteur de deux livres sur les affaires, « Fidelity's World : The Secret Life and Public Power of the Mutual Fund Giant » [Le monde de Fidelity : la vie secrète et le pouvoir public du géant des fonds mutuels] et « The White sharks of Wall Street : Thomas Mellon Evans and the Original Corporate Raiders » [Les requins blancs de Wall Street : Thomas Mellon Evans et les premiers prédateurs d'entreprises]. Extrait de « Columbia Journalism Review ». Novembre/Décembre 2000.

Les règles d'éthique et des médias

Robert Steele et Jay Black

(c) 1999 American Society of Newspaper Editors

Les codes de déontologie peuvent aider les journalistes à prendre de bonnes décisions et à accroître leur crédibilité pour ce qui a trait aux nombreux problèmes de nature éthique susceptibles de se présenter dans leur travail. L'American Society of Newspaper Editors (Association américaine des éditeurs de journaux – ASNE) a demandé à deux grands éthiciens des médias d'analyser 33 codes d'éthique en vigueur réunis par son Comité sur l'éthique et les valeurs. Le but visé était de souligner les aspects les plus communs et les plus utiles de ces textes pour aider les éditeurs à évaluer leur code d'éthique, s'ils en ont un, ou de les aider à en formuler un, s'ils le souhaitent.

La frénésie qui depuis quelque temps caractérise la rédaction de codes de déontologie indique que les éditeurs et les journalistes prennent les questions d'éthique très au sérieux. Le processus d'écriture, de réécriture, de discussion et de mise en application des codes a une grande valeur thérapeutique en soi. Mieux encore, les journaux qui possèdent des principes clairement énoncés et des valeurs bien formulées, ainsi que de solides connaissances des processus décisionnels en matière d'éthique peuvent mieux servir les intérêts de leurs lecteurs et du public en général. C'est en cela que la question est liée à la crédibilité.

Les 33 codes d'éthique adoptés par des journaux membres de l'ASNE proposent, la chose n'a rien de surprenant, un large éventail de stratégies visant la résolution des dilemmes moraux. Certains sont fortement axés sur la tradition, d'autres s'efforcent de prendre en compte l'impact des nouvelles technologies à l'aube du XXIe siècle.

La plupart des textes sont de longues listes de « choses à faire et à ne pas faire », assaisonnées parfois de considérations sur le processus décisionnel. Certains optent pour une forme conviviale et se présentent comme des conversations entre collègues qui respectent leur quête respective de l'excellence. D'autres se situent dans un registre beaucoup plus négatif ; lourds d'interdits, ils adoptent un ton paternaliste qui implique que les journalistes sont enclins à se servir de tous les moyens qui ne sont pas spécifiquement interdits par les codes.

Le sujet le plus populaire retrouvé dans ces codes est le conflit d'intérêts, défini par l'acceptation de cadeaux et de voyages gratuits, l'engagement politique et les activités communautaires. Environ la moitié des codes que nous avons examinés traitent de la question des sources d'information et de celle de la manipulation de photographies. Un nombre moindre traite des corrections et du plagiat.

Ce qui manque à un grand nombre de codes, ce sont des normes, et rien n'est mentionné à propos de la protection de la vie privée, des supercheries, de l'identification des suspects mineurs et de l'emploi de stéréotypes raciaux. Moins d'un code sur cinq traite des tensions qui se manifestent entre le service de rédaction et l'administration commerciale des journaux. Un grand nombre de codes passent sous silence la question de l'application effective des règles.

Ces 33 codes varient aussi considérablement par leur longueur. Le « Daily Press » de Newport News (Virginie) se classe en tête avec 8 000 mots, tandis que l'« Arizona Republic » de Phœnix, comme

d'autres, est beaucoup plus concis avec ses 500 mots.

Il s'agit ici non pas d'un échantillon de codes pris au hasard, mais de codes qui nous ont été communiqués volontairement en réponse à un appel lancé à cet effet. Ces textes permettent toutefois de se rendre compte des diverses manières dont les journaux américains abordent les questions d'éthique.

En examinant ces 33 textes, nous avons découvert que les codes d'éthique des journaux, à l'instar de ceux de la majorité des institutions professionnelles, s'efforcent de remplir au moins deux grandes fonctions : les relations publiques et l'éducation. Le code pondéré encourage la pensée et le comportement éthiques au sein du journal et signale aux nouveaux venus où se trouvent les écueils majeurs tout en rappelant aux anciens les valeurs et les normes de la salle de presse. Il justifie auprès du public les activités des journalistes, en particulièrement lorsque leur crédibilité est en baisse et les interrogations du public plus pressantes. L'énoncé de ces fonctions figure souvent dans le préambule du code. Nous présentons ci-après quelques extraits des 33 codes qui ont été soumis à notre examen.

Relations publiques

Les codes suivants offrent de bons exemples de sensibilité aux questions de relations publiques.

Le code de « The News & Observer de Raleigh » (Caroline du Nord) déclare :

> Pour que « The News & Observer » soit la principale source de nouvelles et d'informations, nous devons avoir la confiance de notre lectorat. Les lecteurs doivent savoir que le journal qui est livré sur leur pas de porte tous les matins est là pour les servir et non pas pour servir les politiciens d'un parti ou d'un autre, ou les groupes d'intérêts spéciaux. C'est dès lors à nous, éditeurs, rédacteurs, reporters, réviseurs, documentalistes, photographes, artistes graphiques et autres membres du personnel, qu'il incombe d'éviter les conflits d'intérêts ou même l'apparence de tels conflits.

Un code de journal qui s'attache avec éloquence à rappeler à son personnel l'importance d'un processus décisionnel éthique, dans le souci de son image publique, est celui du « Florida Sentinel » qui affirme :

> Nous prônons les valeurs journalistiques que sont la vérité, l'honnêteté, le courage, l'impartialité, la compassion, l'équilibre, l'indépendance, la crédibilité et la diversité.
>
> Nous recherchons la vérité et en rendons compte aussi pleinement que possible malgré les contraintes de la mise sous presse, en nous efforçant de présenter des rapports nets, concis et exhaustifs.
>
> Nous recherchons les points de vue concurrentiels sans être influencés indûment par ceux qui voudraient user de leur pouvoir ou de leur position.
>
> Nous cherchons à donner une voix à ceux qui n'en ont pas.
>
> Nous nous attachons à traiter nos informateurs, nos sujets et nos collègues en tant que personnes qui méritent notre respect et pas comme de simples moyens de parvenir à nos fins journalistiques.
>
> Nous cherchons à informer nos lecteurs et à refléter fidèlement la variété et la diversité de notre communauté.
>
> Notre première obligation est celle d'être crédibles envers le public dans son ensemble et non pas envers un particulier, une entreprise ou des intérêts spéciaux. Les employés devraient s'abstenir de toute activité susceptible de nuire à leur intégrité ou de mettre en danger la confiance que nos lecteurs placent en nous.

Conflits d'intérêts

Comme nous l'avons noté plus haut, ce sont les conflits d'intérêts, notamment les questions d'indépendance et de comportement personnel, qui reviennent souvent parmi les sujets couverts par les codes que nous avons examinés.

Sur les 33 codes, un seul ne traite pas de la question des conflits d'intérêts et un quart d'entre eux y sont

consacrés à l'exclusion de toute autre question. Le « San Francisco Chronicle » (Californie) aborde un grand nombre de questions dans sa déclaration de 2 000 mots sur « La collecte éthique de l'information », mais ne traite pas des conflits d'intérêts.

Le deuxième point commun aux divers codes est celui de la source des renseignements. Dix-huit des 33 codes traitent d'une manière ou d'une autre des relations entre les journalistes et leurs informateurs et des accords de confidentialité. Certains traitent de la question en quelques phrases, alors que d'autres consacrent plusieurs pages à l'exposé de leur politique en la matière.

Il est intéressant de noter que la question de la manipulation ou du trucage des photos figure dans près de la moitié des 33 codes, alors qu'elle n'aurait pas eu de place dans la majorité de ces textes il y a dix ans.

Ce qui est peut être surprenant, c'est que moins de la moitié des 33 codes que nous avons examinés traitent des questions concernant les rectificatifs et que 13 seulement font mention du plagiat.

La supercherie et la présentation inexacte des faits sont mentionnées encore moins souvent. Seuls 11 des 33 codes s'y arrêtent. Si plusieurs des codes traitent en détail des questions de protection de la vie privée et établissent des directives pour la collecte des informations, seul un quart des codes abordent la question. A peu près le même pourcentage des codes traitent de la présentation des citations et des questions d'invention de personnages et de conversations. Seulement quatre des codes contiennent des directives quelconques sur l'une des questions les plus difficiles qui se présentent souvent aux journaux : l'identification des suspects et celle des suspects mineurs en particulier.

Les valeurs éternelles

Ces codes accordent, certes, une attention considérable aux principes fondamentaux et aux valeurs éternelles du journalisme, comme le montrent les exemples ci-dessous.

Le code du « Journal of News » de White Plains (New York), anciennement le « Gannett Suburban Newspapers », comprend la section suivante sur l'équité :

> Les allégations avancées contre un particulier exigent souvent une réponse. Si vous n'avez pas pu vous mettre en rapport avec l'intéressé, dites-le, mais uniquement après avoir fait de sérieux efforts pour lui parler. Envisagez la possibilité de retarder la publication de l'article pour être en mesure de le faire ; sinon, vous avez le choix de continuer à essayer de joindre la personne concernée pour publier son point de vue dans un encart ou de publier un article de suivi dans une édition postérieure. Si la publication d'un article est retardée, il convient de redoubler d'efforts pour prendre contact avec les personnes qui n'étaient pas disponibles au moment de sa rédaction.

Les nouvelles technologies

Le « Journal Gazette » de Fort Wayne (Indiana) est l'un des rares organes qui fassent mention des questions concernant l'internet dans son code de déontologie :

> Appliquez nos normes élevées en matière d'exactitude et de référence à tout ce que vous trouvez grâce aux services électroniques. Assurez-vous de l'authenticité des communications et de l'exactitude des informations avant d'en faire usage dans un article.

Le « News & Observer » de Raleigh (Caroline du Nord) traite, lui aussi, de ces questions d'éthique dans l'utilisation de l'internet. Dans la section sur le plagiat, on peut lire :

> Ne présentez pas les idées ou les écrits d'autrui comme s'ils venaient de vous. Avec l'explosion de l'internet, nous avons un accès facilité à de plus grandes quantités d'informations provenant d'un plus grand nombre de sources, mais nous devons résister à la tentation de les utiliser sans les attribuer à leurs auteurs. La règle est simple et sûre : ne le faites pas.

Les journalistes et leurs informateurs

Le code du « San Francisco Chronicle » offre l'un des traitements les plus clairs de cette question toujours épineuse de l'utilisation d'informations provenant de

sources qui souhaitent rester anonymes. On y trouve, entre autres, les directives suivantes :

> Le reporter qui promet la confidentialité à un informateur ne doit pas violer cette promesse. Le reporter auquel un rédacteur demande de révéler l'identité de sa source devrait informer celle-ci de la demande. Si la source souhaite ne pas révéler son identité au rédacteur, il appartient au reporter et au rédacteur de décider s'ils peuvent utiliser les informations quand même, l'identité de l'informateur restant connue uniquement du reporter.

Indépendance de la rédaction

Le « Kansas City Star » (Missouri) est l'un des rares journaux dans notre enquête à traiter des tensions possibles entre les rôles de la rédaction et des services commerciaux du journal. Dans la section de son code d'éthique consacrée aux conflits d'intérêts, la règle en la matière est présentée comme suit :

> Maintenez une démarcation claire entre la publicité et les nouvelles. Nous prêtons le flanc aux menaces de retrait des publicités si nous ne présentons pas des articles positifs. S'agissant des sections spéciales produites par les services de la rédaction, il appartiendra aux seuls rédacteurs de juger du contenu de ces sections.

Les règles d'éthique de la salle de presse du « Statesman Journal » de Salem (Oregon) traitent de l'indépendance des journalistes alors que de nouvelles stratégies de reportage se font jour et que les rapports avec les communautés se modifient :

> Soyez prudent lorsque vous coopérez avec le gouvernement ou d'autres institutions à des projets journalistique. Ces projets sont souvent valables et vont dans le sens de l'intérêt des lecteurs, mais ils peuvent également porter atteinte à notre indépendance.

Questions de diversité et d'identification raciale

L'un des points les plus difficiles auxquels font face les journaux est le traitement des questions relatives à la diversité, et notamment l'utilisation de la race comme identificateur dans les articles et l'usage des stéréotypes raciaux. Seuls 5 des 33 codes de journaux examinés traitent de ces questions.

Le « Journal News » de White Plains adopte une approche détaillée dans ses « Normes de conduite professionnelle » à l'intention de ses nouveaux employés :

> Ne décrivez pas les gens par leur race, leur religion ou leurs origines ethniques, si cela n'est pas pertinent dans le contexte de l'article. Ne citez pas de plaisanteries ou de termes insultants sur la race, la religion ou l'ethnicité des gens si cela n'est pas essentiel pour l'article (et c'est rarement le cas).
>
> Dans la description des suspects de crimes, n'utilisez pas de qualifications raciales ou ethniques, à moins qu'elles ne fassent partie d'une description relativement complète d'un fugitif et qu'elles soient raisonnablement susceptibles de permettre au public d'aider la police.
>
> Faites preuve d'une sensibilité particulière aux nuances et aux termes qui peuvent être perçus comme insultants par les groupes minoritaires. S'il existe des alternatives neutres, utilisez-les de préférence.
>
> Les textes, illustrations et photographies doivent être de portée générale ; nous entendons par là que nous devons nous efforcer en tous temps d'inclure les minorités de manière à ce que notre couverture de l'actualité reflète plus exactement la composition de la communauté que nous servons.
>
> Méfiez vous des stéréotypes raciaux dans les photographies.

Application des codes

Dans la plupart des 33 codes que nous avons examinés, il n'est pas fait mention de leur application. Ceux qui abordent la question le font, dans l'ensemble, en termes brefs et généraux. Beaucoup soulignent le fait qu'aucun code ne peut prévoir tous les problèmes et conseillent d'en référer à ses supérieurs

hiérarchiques lorsque la possibilité d'un problème surgit. Très rares sont ceux qui établissent une procédure systématique de présentation des griefs ou de résolution des conflits.

Le code d'éthique du « Dallas Morning News » (Texas) se contente de déclarer que « la violation de certaines directives pourra donner lieu à des mesures disciplinaires ou au licenciement ».

Le « News Journal » de Wilmington (Delaware) est le plus détaillé dans son traitement de l'application de son code. Celui-ci comprend sept points spécifiques, dont l'un se réfère à un concept de code d'honneur : « Il est de l'obligation des membres du personnel de porter toute violation du présent code à l'attention de leur superviseur ou du rédacteur en chef ».

Codes et crédibilité

Les 33 codes que nous avons analysés présentent tous des normes spécifiques de comportement individuel en termes généralement négatifs d'interdits catégoriques. Seule la moitié d'entre eux énoncent clairement en termes positifs le rôle des journalistes, leurs obligations morales et leurs responsabilités professionnelles.

Ce ton de l'interdit qui souligne les restrictions, par opposition au ton positif qui met l'accent sur les devoirs et les responsabilités, peut protéger les journaux par certains côtés, mais les laisse vulnérables par d'autres. Nous ne pouvons que déduire par inférence, à la lecture des codes, le nombre de salles de presse qui possèdent des processus décisionnels bien rodés. Mais si notre lecture est exacte, il semble que dans la plupart de ces salles de presse, et tout au moins sur les questions traitées dans les codes, la résolution des dilemmes éthiques repose bien plus sur le renvoi aux règles prescrites et à l'avis officiel des superviseurs que sur la pensée analytique, la discussion avec ses pairs, et l'adoption de protocoles efficaces aux fins des prises de décisions.

Les éthiciens aiment à dire que le recours à ces codes se situe à mi-chemin entre la dévotion viscérale à l'instinct de base et l'exercice d'une réflexion et d'un raisonnement éthiques. L'obéissance aveugle aux règles codifiées est effectivement équivalente, à peu de chose près, à l'obéissance aveugle à l'autorité ou à la tradition incontestée. Au mieux, les codes nous éloignent des comportements dogmatiques et nous rapprochent de comportements réfléchis fondés sur la sagesse ancestrale. Les codes n'apportent pas de solution universelle à tous les dilemmes éthiques du journalisme, ni de tout autre secteur d'activité ; ils ne permettent pas non plus de résoudre la crise de la crédibilité.

Comme nous l'avons écrit dans « Quill », revue officielle de la « Society of Professional Journalists » (SPJ), après la révision du code de l'association en 1996 : « Les codes soigneusement rédigés mettent en évidence et prévoient les dilemmes éthiques de manière à ce que nous n'ayons pas à réinventer un processus décisionnel chaque fois que nous sommes placés devant un nouveau dilemme ; ils nous incitent à assumer les rôles et les responsabilités spécifiques qui nous incombent ; ils font de chacun de nous le gardien des valeurs et des comportements de notre profession et nous invitent à imiter les meilleurs d'entre nous ; ils encouragent l'application de processus décisionnels actifs de première ligne avant que nos décisions ne soient livrées au public ».

Robert Steele est directeur du programme d'éthique au Poynter Institute de St. Petersburg (Floride). Jay Black est titulaire de la chaire Poynter-Jamison pour l'éthique dans les médias à l'université de Floride du Sud, à St. Petersburg.

sources d'information

Bibliographie (en anglais)

LIVRES ET DOCUMENTS

Allan, Stuart
NEWS CULTURE
Open University Press, 1999, 229 p.

American Society of Newspaper Editors
ASNE STATEMENT OF PRINCIPLES
The Society, 1975
Available at http://www.asne.org/kiosk/archive/principl.htm

Cook, Timothy E.
GOVERNING WITH THE NEWS: THE NEWS MEDIA AS A POLITICAL INSTITUTION
University of Chicago Press, 1998, 264 p.

Corrigan, Don H.
THE PUBLIC JOURNALISM MOVEMENT IN AMERICA: EVANGELISTS IN THE NEWSROOM
Greenwood Publishing, 1999, 256 p.

Creech, Kenneth C.
ELECTRONIC MEDIA LAW AND REGULATION
Butterworth-Heinemann, 3rd edition, 1999, 336 p.

de Burgh, Hugo, editor
INVESTIGATIVE JOURNALISM: CONTEXT AND PRACTICE
Routledge, 2000, 336 p.

Greenwald, Marilyn, and Joseph Bernt, editors
THE BIG CHILL: INVESTIGATIVE REPORTING IN THE CURRENT MEDIA ENVIRONMENT
Iowa State University Press, 1999, 280 p.

Hachten, William A.
THE TROUBLES OF JOURNALISM: A CRITICAL LOOK AT WHAT'S RIGHT AND WRONG WITH THE PRESS
Lawrence Erlbaum Associates, 2nd edition, 2001, 208 p.

Moore, Roy L.
MASS COMMUNICATION LAW AND ETHICS
Lawrence Erlbaum Associates, 2nd edition, 1999, 696 p.

Pritchard, David Hemmings, editor
HOLDING THE MEDIA ACCOUNTABLE: CITIZENS, ETHICS AND THE LAW
Indiana University Press, 2000, 240 p.

Radio-Television News Directors Association
CODE OF ETHICS AND PROFESSIONAL CONDUCT
The Association, 2000
Available at http://www.rtnda.org/ethics/coe.shtml

The Reporters Committee for Freedom of the Press
THE FIRST AMENDMENT HANDBOOK
The Committee, 1999
Available at http://www.rcfp.org/handbook/viewpage.cgi

Smith, Ron F.
GROPING FOR ETHICS IN JOURNALISM
Iowa State University Press, 4th edition, 1999, 382 p.

Society of Professional Journalists
SPJ CODE OF ETHICS
The Society, 1996
Available at http://spj.org/ethics/code.htm

Sparks, Colin, and John Tulloch, editors
TABLOID TALES: GLOBAL DEBATES OVER MEDIA STANDARDS
Rowman and Littlefield, 2000, 315 p.

ARTICLES

Bugeja, Michael
ETHICS ARE LIVED, NOT LEARNED
Quill, Vol. 88, No. 3, April 2000, pp. 15-17

Garcia, Jason
ETHICS HOTLINE
American Journalism Review, Vol. 23, No. 2, March 2001, p. 17

Jennings, Marianne
IN SEARCH OF JOURNALISTIC ETHICS
USA Today, Vol. 129, No. 2662, July 2000, pp. 56-57

Kelly, Missy
ETHICAL CHALLENGES IN ONLINE NEWS
World & I, Vol. 15, No. 10, October 2000, pp. 64-69

LaMont, Sanders
LISTENING TO READERS: LENDING AN EAR
The American Editor, No. 803, September 1999, pp. 4+

Moses, Lucia
IS THERE A DOCTOR IN THE HOUSE? INCREASINGLY, NEWSPAPERS CALL ON OMBUDSMEN TO CURE WHAT AILS THEM
Editor & Publisher, Vol. 133, No. 2, January 10, 2000, pp. 22-26

Robertson, Lori
ETHICALLY CHALLENGED
American Journalism Review, Vol. 23, No. 2, March 2001, pp. 20-29

Steele, Bob, and Black, Jay
CAN YOU IMPROVE YOUR CODE OF ETHICS? (OR CREATE A GOOD CODE IF YOU DON'T HAVE ONE?)
The American Editor, No. 798, February 1999, pp. 4-9

Trigoboff, Dan
NEWS RULES
Broadcasting & Cable, Vol. 130, No. 38, September 11, 2000, pp. 52, 54

Voakes, Paul
CIVIC DUTIES: NEWSPAPER JOURNALISTS' VIEWS ON PUBLIC JOURNALISM
Journalism and Mass Communication Quarterly, Vol. 76, No. 4, Winter 1999, pp. 756-774

Zacchino, Narda
READERS NOTICE ETHICAL LAPSES
Quill, Vol. 88, No. 4, May 2000, pp. 28-29

Sites Internet

Adresses Internet d'organismes se vouant aux médias

American Society of Newspaper Editors
ASNE is the leading organization of daily newspaper editors in the Americas.
http://www.asne.org

The Committee to Protect Journalists
CPJ is a nonprofit, nonpartisan organization dedicated to the global defense of press freedom.
http://www.cpj.org

Facsnet
Facsnet is devoted to improving the quality of information reaching the public through the news, and providing educational programs, publications, and online resources.
http://www.facsnet.org

The Freedom Forum
The Freedom Forum is an international, nonpartisan foundation dedicated to freedoms of press and speech.
http://www.freedomforum.org

The International Press Institute
The International Press Institute is a global network of journalists, editors, and media executives, dedicated to freedom of the press and improving the standards and practices of journalism.
http://www.freemedia.at/index1.html

Investigative Reporters and Editors, Inc.
IRE works to maintain high professional standards and provides educational services to reporters, editors and others interested in investigative journalism.
http://www.ire.org

Newspaper Association of America
An Internet gateway to a wide range of World Wide Web sites for North American and international newspapers, news weeklies, business publications, and alternative news sources.
http://www.naa.org/hotlinks

The Organization of News Ombudsmen
ONO is a nonprofit, international corporation devoted to maintaining contact with news ombudsmen worldwide.
http://www.infi.net/ono

The Pew Center for Civic Journalism
A center for innovative journalistic endeavors striving to create and refine better ways of reporting the news in order to engage citizens in community life.
http://www.pewcenter.org

The Pew Research Center for the People and the Press
An independent opinion research group, sponsored by the Pew Charitable Trusts, that studies public attitudes toward the press, politics and public policy issues.
http://www.people-press.org

The Poynter Institute
The Poynter Institute is a school for journalists, dedicated to the promotion of excellence and integrity in the craft and leadership of successful journalistic enterprises.
http://www.poynter.org

Radio-Television News Directors Association
RTNDA is an association for electronic journalists. In cooperation with the Radio-Television News Directors

Foundation, RTNDA promotes excellence in electronic journalism through research, education and training for news professionals and journalism students.
http://www.rtnda.org

The Reporters Committee for Freedom of the Press
A nonprofit organization dedicated to providing free legal help to journalists and news organizations.
http://www.rcfp.org

The Society of Professional Journalists
The Society of Professional Journalists is the largest and most broad-based U.S. journalism organization, dedicated to encouraging the free practice of journalism and stimulating high standards of ethical behavior.
http://www.spj.org

dossiers mondiaux

Les médias et la déontologie

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis • Avril 2001 Volume 6, Numéro 1